Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 3 - 2010

DRANCY (SEINE-SAINT-DENIS), DE LA TÈNE À L'ÉPOQUE MODERNE : ÉTAT DES CONNAISSANCES

Cristina GONÇALVES-BUISSART
Claude HÉRON
Yves LE BÉCHENNEC

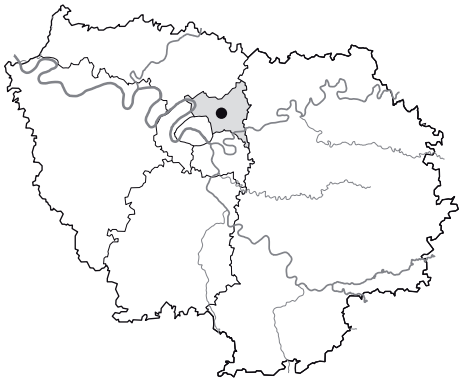

Résumé

Drancy est l'une des communes de la Seine-Saint-Denis dont le centre villageois a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques. Bien que celles-ci portent sur de petites emprises, il est possible aujourd'hui de restituer en partie l'évolution de ce territoire de La Tène à l'Époque moderne. L'occupation laténienne, qui suggère un site fossoyé de plaine, interpelle par son riche mobilier. La période antique atteste plutôt d'espaces voués à des activités agricoles, préfigurant la mise en place des habitats ruraux du haut Moyen Âge, bien caractérisés et dont les vestiges sont significatifs pour la période mérovingienne. Les XIe-XIIe siècles sont également bien documentés avant un second Moyen Âge et une Époque moderne pour lesquelles les sources historiques livrent davantage d'informations.

Abstract

The village centre of Drancy (Seine-Saint-Denis) has been the object of many archaeological investigations. Even though only small areas have been excavated it is possible follow its evolution from the La Tène period to Modern times. Excavations have revealed an enclosed La Tène settlement with rich finds that question its function. The site is given over to agricultural activities during the Roman period that prefigure the early medieval rural settlements where significant finds have been discovered dating from the Merovingian period. The 11th and 12th centuries are also well documented whereas historical texts are the main sources for the Late Middle ages and the modern period.

Mots-clés *: La Tène, Haut-Empire, Bas-Empire, haut Moyen Âge, second Moyen Âge, Époque moderne, contexte sédimentaire, formes du paysage, structures, céramique, faune, sources historiques*

Keywords *: La Tène, Roman period, early middle ages, late middle ages, modern period, sedimentary context, landscape, structures, pottery, animal bone, written sources*

À 5 km de Paris, Drancy offre aujourd'hui le paysage classique de ces communes du nord-est parisien situées aux limites des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise : maisons de bourg du milieu du XIXe s., immeubles de rapport de la fin du XIXe s. et du début du XXe s., lotissements pavillonnaires de l'entre-deux-guerres, vastes emprises ferroviaires et industrielles de la première moitié du XXe s. en cours de reconversion, ensembles de logements sociaux de l'immédiat avant-guerre et des années 1950-1960, ancien centre villageois totalement rénové dans les années 1970 et 1980. Entièrement urbanisé, marqué par une dynamique d'aménagement qui ne mobilise jamais que des surfaces somme toute réduites - coût du foncier et densité de l'occupation du sol obligent - un tel territoire ne rend guère aisées les investigations archéologiques, notamment sur les formes d'habitat extensif antérieures à la formation des villages médiévaux.

De fait, l'exploration archéologique des centres villageois demeure encore peu avancée en Île-de-France. Si un nombre considérable d'habitats du premier Moyen Âge, désertés avant le XIIe s., ont été explorés depuis 20 ans, parfois presque exhaustivement, peu de centres villageois ont encore bénéficié d'une attention archéologique soutenue : Roissy-en-

Fig. 1 - Drancy (Seine-Saint-Denis) - Localisation des interventions 1996-2008. Fond : plan cadastral. © C. Héron (CG93).

	La Tène C-D	1er s.	2e-3e s.	4e-5e s.	6e-8 s.	9e-10e s.	11e-12e s.	13e-14e s.	post 14e s.
Rue Charles Gide	Phase 1					Phase 2	Phase 3		
Rue Roger Salengro		Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		Phase 5		
Rue Louis Delplacé	Phase 1	Phase 2			Phase 3	Phase 4	Phase 5		
Rue Paul Bert								Phase 1	Phase 2
Rue Sadi Carnot	Phase 1						Phase 2		Phase 3

Fig. 2 - Drancy (Seine-Saint-Denis) - Phasages comparés des différents sites.

France, Villiers-le-Bel, Louvres dans le Val-d'Oise, Orly dans le Val-de-Marne et Tremblay-en-France, Gagny, Drancy en Seine-Saint-Denis.

LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE RÉCENTE

Depuis 1996, plusieurs opérations archéologiques ont permis d'étudier près de quatre hectares à la périphérie de l'ancien village de Drancy (fig. 1). Il s'agit, par ordre chronologique :

- en 1996-1997, d'une fouille de sauvetage urgent, rue Charles Gide (responsable d'opération : Claude Héron, Bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis ; surface diagnostiquée : 10 260 m^2 ; surface fouillée : 1 180 m^2) (fig. 1, n° 1) ;
- en 1997, d'une fouille de sauvetage urgent, rue Roger Salengro (responsable d'opération : Florence Haye, Bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis ; surface diagnostiquée : 4 810 m^2 ; surface fouillée : 1 150 m^2). Entreprise en même temps que débutaient les travaux de terrassements et de gros œuvre de l'aménagement, cette fouille a été fortement contrainte dans sa réalisation par de médiocres conditions d'intervention et un planning d'exécution extrêmement resserré (fig. 1, n° 2) ;
- en 2000, d'une fouille préventive, rue Louis Delplacé (responsable d'opération : Cristina Gonçalves-Buissart, Bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis ; surface diagnostiquée et fouillée : 14 640 m^2) (fig. 1, n° 3) ;
- en 2006, d'un diagnostic, rue de la République (responsable d'opération : Thierry Caparros, Inrap ; surface diagnostiquée : 2 490 m^2) (fig. 1, n° 4) ;
- en 2008, d'un diagnostic, rue Sadi Carnot, dans le parc du château Ladoucette (responsable d'opération : Yves Le Béchennec, Bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis : surface diagnostiquée : 5 820 m^2). Les conditions très particulières de l'intervention - diagnostic en plusieurs phases au fur et à mesure de la libération du terrain par l'aménageur, très fortes contraintes de planning et de budget de l'aménagement, en l'occurrence un institut médico-éducatif pour enfants et adolescents en grande détresse sociale, scolaire ou affective - ont amené le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, sur la base des données du diagnostic, a en demander l'approfondissement par un décapage complémentaire limité (fig. 1, n° 5).

En dépit de leur relative exiguïté et des limites que celles-ci imposent à l'interprétation, ces opérations ont totalement renouvelé le dossier archéologique de la commune. Elles mettent notamment en évidence une occupation du site du village dès la Protohistoire récente (fig. 2).

LE TERRITOIRE

Telle qu'elle se dessine aujourd'hui, la commune de Drancy a une superficie de 776 ha, sachant qu'une partie de son territoire a été distrait à la Révolution en faveur de la commune nouvellement créée du Bourget.

LE CONTEXTE SÉDIMENTAIRE

La commune de Drancy est située au sud de la dépression de Saint-Denis sur l'interfluve entre les vallées de la Molette et du ru de Montfort. La dépression de Saint-Denis correspond à une gouttière synclinale et est drainée par le Croult, un affluent de la rive droite de la Seine. L'interfluve se présente comme un vaste replat au fond de la gouttière, dominant les fonds de vallées d'environ 10 m (fig. 3). Le substrat géologique du replat (fig. 3) reste mal connu, en particulier les affleurements supérieurs sont différemment interprétés sur les cartes géologiques. Ils sont rapportés aux marnes à Pholadomyes du Bartonien supérieur (e6e) sous une couverture d'alluvions anciennes (FY) sur la carte géologique au 1/50 000e, et ils sont interprétés comme masses et marnes du gypse ou calcaire de Champigny du Ludien moyen (e7b) sans couverture alluviale, sur la carte géologique au 1/25 000e.

Sur le site de la rue Sadi Carnot, des observations ont permis de caractériser le contexte sédimentaire de cette unité morphologique de la dépression et plus particulièrement la couverture détritique dans laquelle se trouvaient les niveaux archéologiques. La stratigraphie géologique a été établie dans la partie

nord du site, où la couverture sableuse est la plus épaisse. Le profil synthétique a été dressé à partir de plusieurs coupes et représentent au total une profondeur de 2,60 m.

On distingue du haut vers le bas :

1. Sol argileux noir homogène avec une limite inférieure nette (remblai) ;
2. Sables lités se divisant en plusieurs strates ;
2.1. Sable argileux brun compact, la surface de décapage se trouve à la limite de cette couche et de la suivante ;
2.2. Sable gris compact au sommet progressivement plus meuble et plus clair puis jaune en profondeur (- 60/- 80 cm). Le sommet des fossés apparaît au sommet de la couche ;
2.3. Sable beige avec un lit de calcite à la base (- 80/- 100 cm), la calcite forme un niveau continu sous forme de boules ou d'un lit feuilleté ;
2.4. Sable gris (- 100/- 130 cm) ;
3. Sables et argiles lités en fines lamines de sable gris et rouille, de calcaire blanc et d'argile verte (-130/- 190 cm) ; le litage est subhorizontal jusqu'à - 150 cm, au-dessous il est très fortement oblique et les couches sont déformées ;

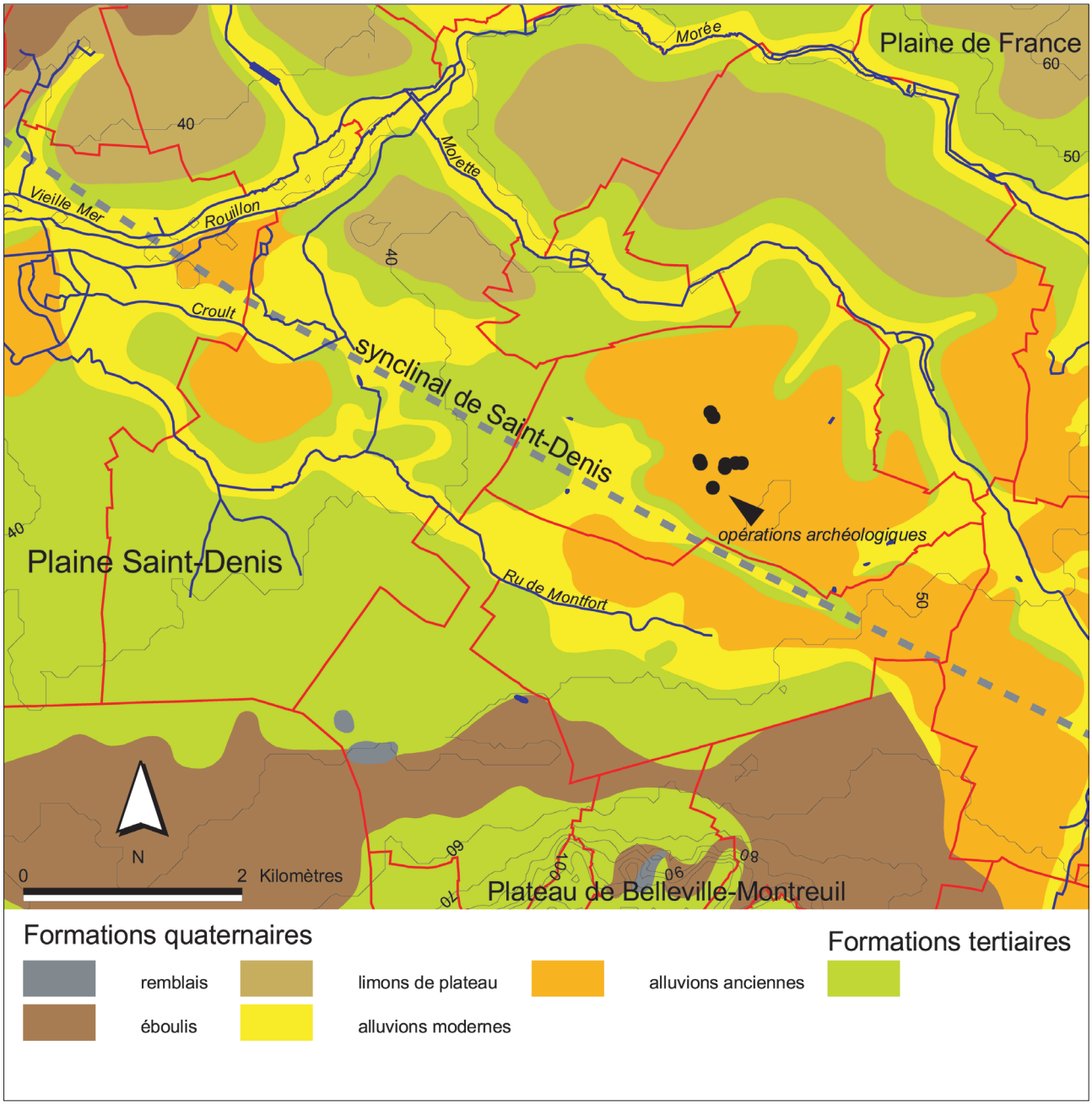

Fig. 3 - Carte géologique (d'après la carte géologique au 1/50000e, feuille de Paris) et orographie (équidistance des courbes de niveau : 10 m) ; hydrographie, état ca 1820. © C. Héron (CG93).

4. Boules et bouillie calcaire jaune à partir de - 190 cm.

L'interprétation de la stratigraphie est la suivante. Sur le substrat calcaire mal consolidé ou décomposé (4) se sont déposés des sables, d'abord alternant avec des formations argileuses et calcaires (3). Ces formations ont été déplacées et déformées dans un contexte de soutirage et de glissement en masse en milieu gorgé d'eau. Les sables postérieurs en position première ont été affectés en profondeur par l'hydromorphie et la végétalisation (2.4 et 2.2). Le niveau de calcite est une précipitation due à des assèchements répétés (2.3). Le sable gris supérieur (2.2) correspond au sol de l'occupation gauloise. Il en est peut-être de même pour la base du sable limoneux brun supérieur (2.1). Ce sol brun est dû à une pédogenèse plus développée sous un couvert végétal dense.

L'évolution de la topographie se dessine dans les sables. Le niveau de calcite souligne un modelé antérieur aux occupations gauloises qui s'abaissait de l'ouest vers l'est où se sont accumulés les sables, tandis que la topographie actuelle de la parcelle dessine une pente générale descendant du nord vers le sud. Le modelé a été aplani par le comblement de la dépression orientale avant l'occupation gauloise.

La plus grande partie de la couverture sableuse est antérieure à l'occupation gauloise et les dépôts

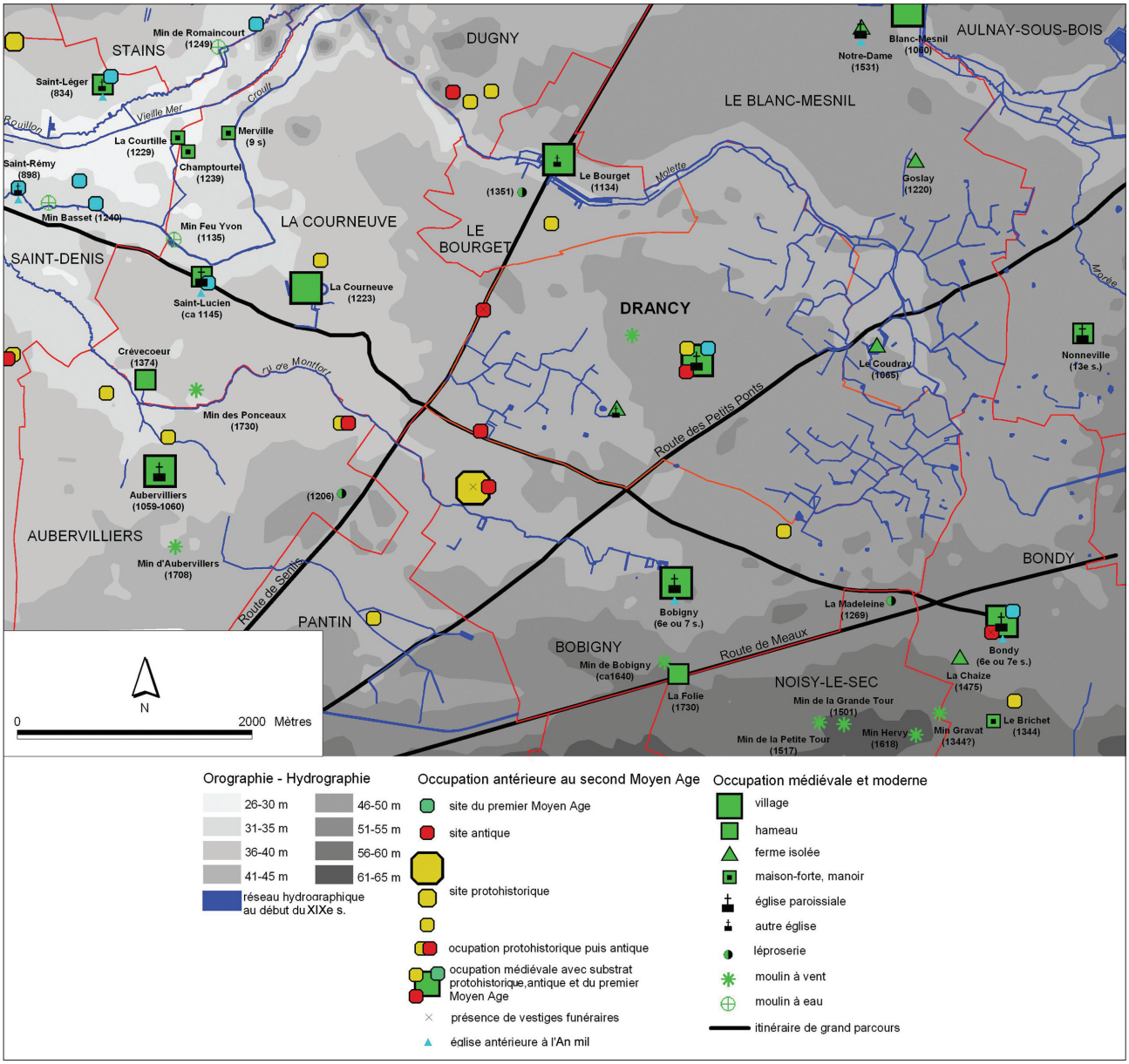

Fig. 4 - Drancy (Seine-Saint-Denis) - Le contexte de l'occupation du sol, de La Tène à l'époque moderne. Entre parenthèses, date de la première mention dans les sources écrites. © C. Héron (CG93).

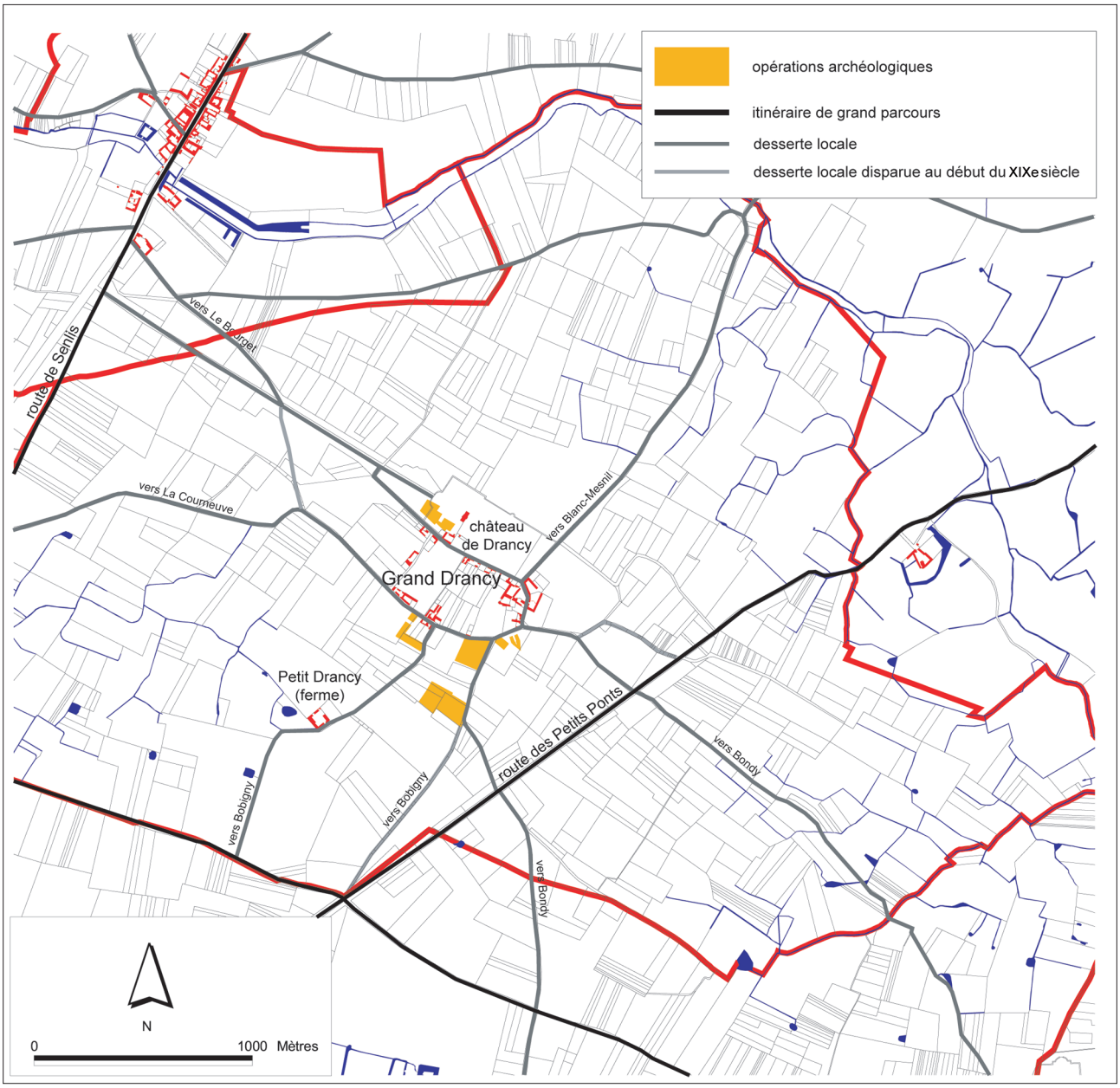

Fig. 5 - Drancy (Seine-Saint-Denis) - Habitat, viaire, hydrographie et parcellaire foncier d'après le plan cadastral de 1808-1812. © C. Héron (CG93).

postérieurs sont peu épais. L'origine et la mise en place des sables restent inconnues. Les sables sont essentiellement calcaires, avec des grains de quartz et quelques fines particules de mica et d'orthose. Issus des formations géologiques locales, ils pourraient avoir été enrichis par des éléments fins provenant de la Seine et apportés par les inondations ou le vent. Ces sables appartiennent à la vaste couverture alluviale ancienne qui s'étend sur les replats de la partie orientale de la dépression (nappe Fy située à 10 à 15 m au-dessus des alluvions de fond de vallée sur la carte géologique au 1/50 000e), mais son âge est encore inconnu.

LES FORMES DU PAYSAGE

L'étude des cartes et plans anciens, notamment du plan cadastral de 1808-1812, révèle d'emblée un territoire aux limites d'une grande lisibilité (fig. 4 et 5).

Au nord, les limites s'appuient sur le ru de la Molette.

À l'ouest, les limites actuelles se confondent avec l'ancien tracé de la route de Paris à Senlis, avant que celle-ci ne fasse l'objet d'un réalignement sur son tracé dans les années 1720. L'ancienneté de cet itinéraire, qui prolonge la rue Saint-Martin à Paris,

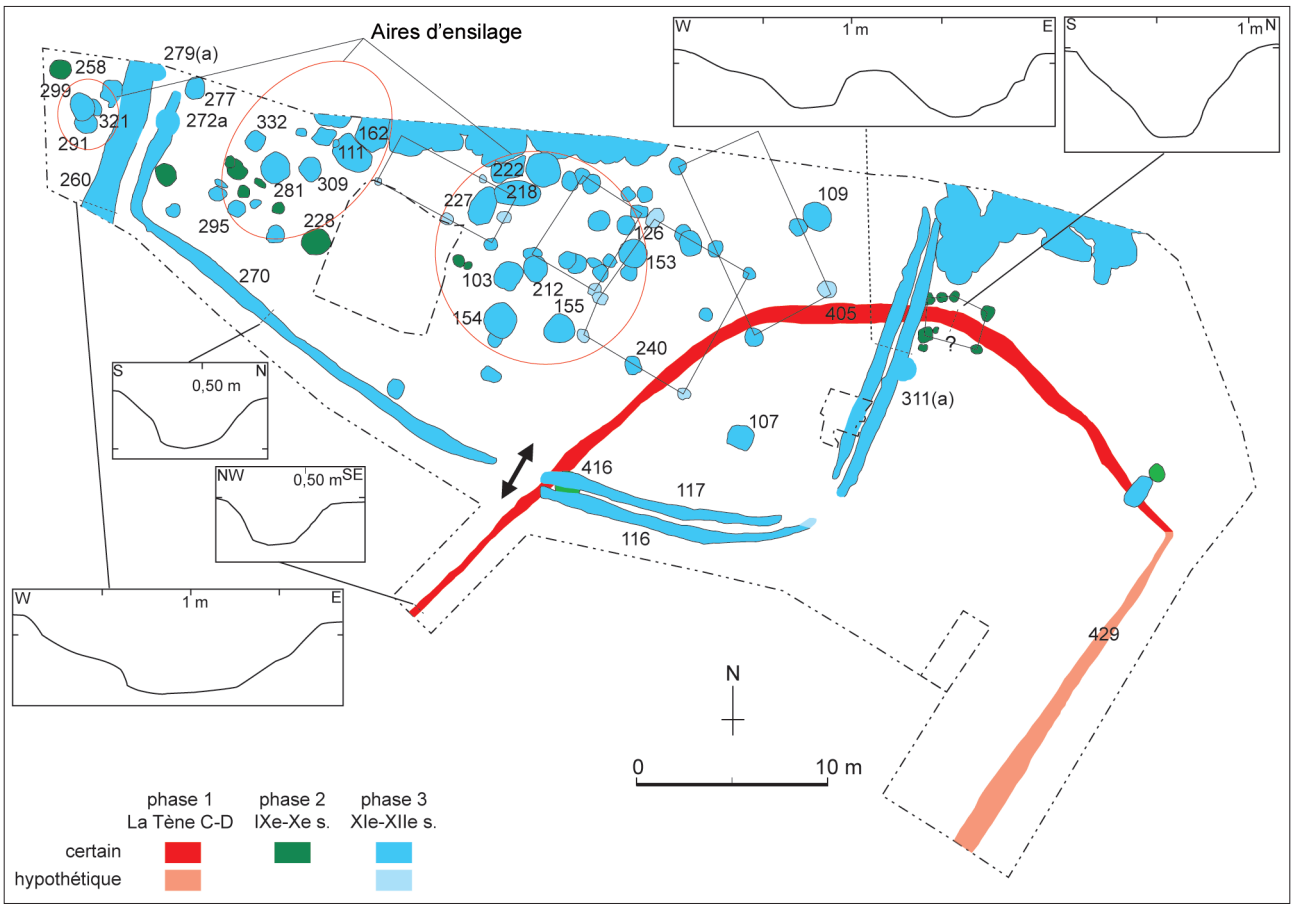

Fig. 6 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Phases d'occupations du site. © C. Héron (CG93).

est aujourd'hui largement étayée par des arguments historiques et archéologiques :

- historiques, avec notamment la mention des léproseries qui le jalonnent, à Aubervilliers en 1206, au Bourget en 1351 ;

- archéologiques, avec la découverte, en 1986-1987 à Drancy, de la chaussée longeant une petite nécropole du Bas-Empire mise au jour antérieurement (*cf infra*) et de vestiges de chaussée attribuables à l'Antiquité, identifiés en 1996 à Bobigny, au niveau d'un gué permettant le franchissement du ru de Montfort.

Au sud-ouest, les limites communales s'appuient sur l'actuelle RN186. Plusieurs indices amènent à identifier cet axe comme participant d'un itinéraire qui, dès La Tène, joint les vallées de la Seine et de la Marne par les cols séparant les plateaux de Belleville-Montreuil, d'Avron et de l'Aulnoye, en évitant de fait les derniers méandres du cours de la Marne, Paris et le méandre de Boulogne. Citons ainsi :

- la découverte à Saint-Denis, en 1990, à une trentaine de mètres au nord de l'abbatiale, d'un tronçon de voie bordée par une nécropole du Bas-Empire, sachant qu'une importante occupation laténienne est aujourd'hui connue à 1 km environ au nord de la ville médiévale ;

- l'existence à Bobigny d'un important village d'artisans gaulois (La Tène C2 - La Tène D1-D2) fouillé depuis 1992 qui, sur une cinquantaine d'hectares, borde l'itinéraire au sud, à 200 m environ de la voie actuelle ;

- la présence à Bondy, là où l'itinéraire rejoint celui de Paris à Meaux (l'actuelle RN3) d'une occupation significative de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge, notamment connue par la fouille en 2005-2006 d'une importante nécropole et par la mention, dans le testament d'Erminthrude, exceptionnel document datable du VIe ou du VIIe s., de l'« *ecclisiae vici Bonisiacinsis* » (ATSMA, VÉZIN 1980, p. 820) ;

- le jalonnement de l'itinéraire par plusieurs sanctuaires attestés à l'époque mérovingienne : Saint-Rémy à Saint-Denis, Saint-Lucien à La Courneuve, Saint-André à Bobigny et Saint-Pierre à Bondy.

À l'est, le territoire drancéen se cale sur une zone dont les cartes et plans anciens soulignent le caractère hydromorphe. La distribution de l'habitat et la morphologie du parcellaire foncier suggèrent un défrichement médiéval de la frange occidentale de la forêt de Bondy et une mise en valeur de l'espace par le biais des grosses fermes de Groslay, le Coudray et Nonneville.

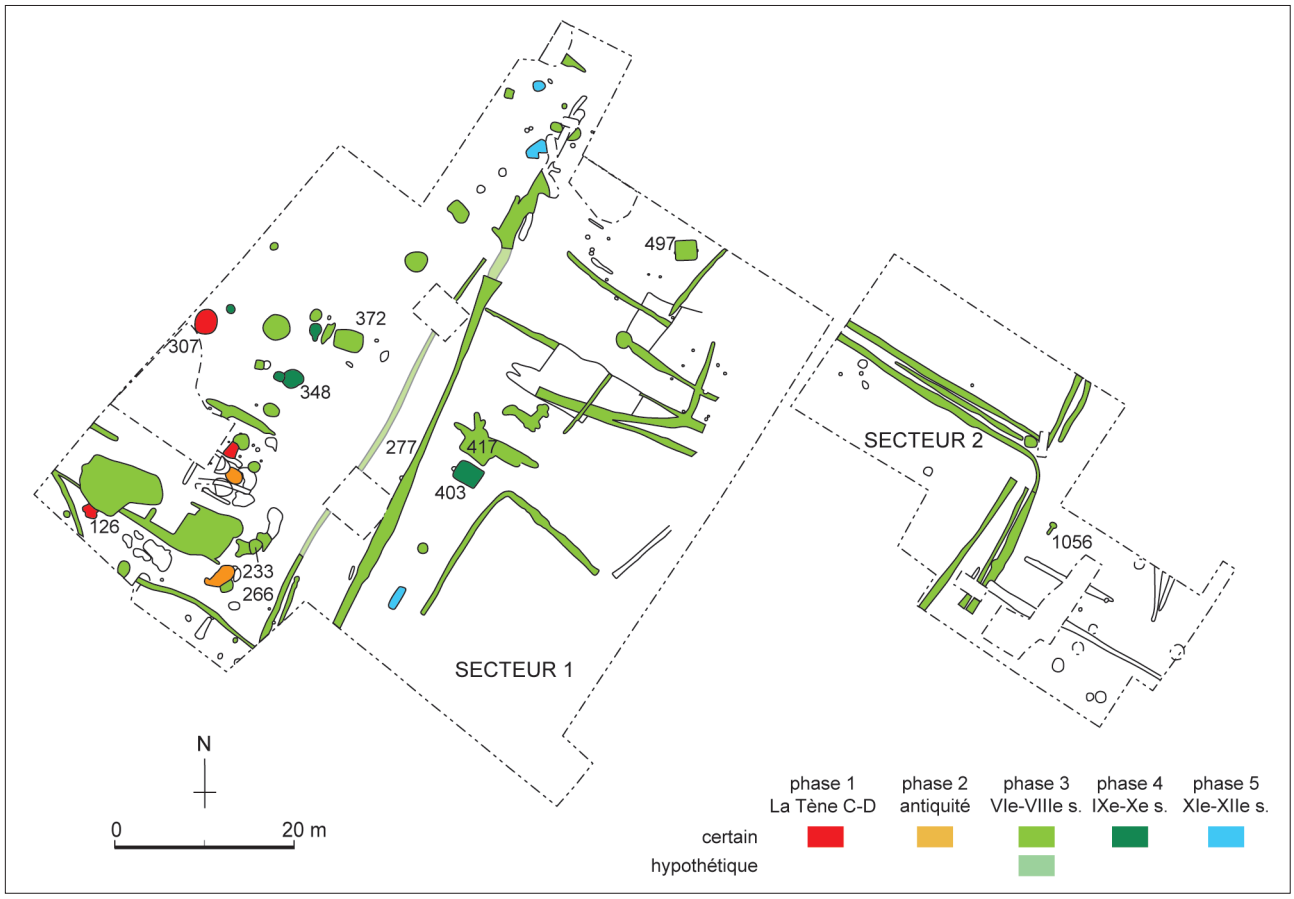

Fig. 7 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Phases d'occupations du site. © CG93.

Autour du village, situé au centre du territoire communal, s'organise un réseau de desserte locale là encore d'une grande lisibilité, joignant Drancy au Blanc-Mesnil au nord, à La Courneuve à l'ouest, à Bobigny au sud, à Bondy au sud-ouest, ainsi qu'à la ferme du Petit Drancy (fig. 5).

Fig. 8 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Boudins d'enfournement et évent en terre cuite issus de la fosse DEL307.
© Photo : E. Jacquot (CG93).

Deux axes de circulation révèlent clairement leur appartenance à un autre niveau de desserte.

Il s'agit d'une part de la route des Petits Ponts, sur laquelle la limite communale s'accroche d'ailleurs sur environ 400 m, au sud. Celle-ci, après s'être séparée de la route de Meaux à la Villette, franchit le ru de Montfort, traverse le territoire de Drancy et celui du Blanc-Mesnil, marque la limite entre Aulnay et Sevran, longe, sur les territoires de Villepinte et de Tremblay, plusieurs occupations datées de La Tène jusqu'au haut Moyen Âge, avant de rejoindre éventuellement la route de Meaux à Claye. À l'évidence, il s'agit là d'un itinéraire alternatif à cette dernière dont l'une des caractéristiques semble bien d'éviter systématiquement de traverser les lieux habités.

Il s'agit d'autre part de l'allée rectiligne, longue de 1 500 m, qui joint la façade du château de Drancy à la route de Senlis. C'est un élément classique de la composition paysagère qui accompagne, au XVIIe s., la (re)construction des demeures suburbaines du patriciat parisien.

Deux zones se caractérisent par un important dispositif de drainage, associant fossés et mares. À l'est de la commune, les eaux de drainage sont collectées par la Molette. Au sud-ouest, c'est claire-

Fig. 9 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Vue vers le sud de la sépulture DEL126 reposant sur le remblai DEL125 (phase 1). © Photo : E. Jacquot (CG93).

ment la route de Senlis qui joue le rôle de collecteur, bon exemple de l'importante fonction d'évacuation des eaux de drainage qu'assument aussi les routes et que soulignent de récentes études.

LA TÈNE

RUE CHARLES GIDE

Rue Charles Gide, l'occupation laténienne (phase 1) est représentée par un fossé délimitant très probablement un enclos large de 25 m, long d'au moins 29 m, si l'on admet toutefois que les fossés GID405 et GID429 sont bien en équivalence en dépit de la lecture confuse de l'angle qu'ils pourraient former (fig. 6). Beaucoup mieux conservé que le fossé GID429, le fossé GID405, à profil en V, est large de 1 m à l'ouverture, 0,20 m au fond, pour 0,50 m de profondeur conservée. Sa datation repose notamment sur la présence d'un fragment de bracelet en lignite.

RUE LOUIS DELPLACÉ

Les vestiges laténiens sont beaucoup plus significatifs rue Louis Delplacé, avec une sépulture et deux fosses riches en mobilier (phase 1 ; fig. 7) (GONÇALVES 2001, p. 47).

La fosse DEL307 est un creusement subcirculaire de grandes dimensions, aux bords légèrement obliques et rentrants et un fond relativement plat. L'intérêt de cette structure réside dans la nature du comblement avec six couches observées. Le remplissage provient très probablement d'une vidange de foyer de métallurgiste. En l'absence d'éléments déterminants qui attesteraient une activité sidérurgique *in situ*, ces couches témoignent plutôt d'un remblai ou d'une phase d'abandon. Ce creusement a reçu les restes d'une activité métallurgique proche, vraisemblablement installée dans une structure de surface qui, soit a disparu, soit se trouvait hors de l'emprise de la fouille. Parmi le mobilier découvert, on observe du matériel habituellement lié à la fabrication, en grappe, d'objets en alliage base cuivre. Des fragments de boudins en terre cuite (fig. 8) peuvent être des accessoires d'enfournement, à moins qu'ils ne servent à maintenir des parties libres du moule. Certains tessons portant la trace de résidus métalliques et la découverte d'un évent de moule, destiné à gérer la sortie des gaz et parfois les surplus de métal, confirment l'interprétation proposée pour cet ensemble.

La sépulture DEL126 (remblai DEL125) est datable du milieu du IIe s. av. J.-C. (fig. 9). Elle illustre une pratique funéraire caractéristique de l'époque gauloise. Le défunt, un homme d'âge moyen, a été enterré sur le ventre, dans un silo initialement destiné à la conservation des grains. Il se présente donc en *procubitus*, orienté sud-nord, tête au sud.

Le riche bilan mobilier, la présence de matériel lié à la métallurgie des alliages base cuivre et celle d'un bracelet de type Haevernick 8b (variante 2 forme 46) attestent d'une d'occupation à La Tène C2 et d'une activité artisanale en habitat bien caractérisé. L'absence de relations stratigraphiques et de structures d'organisation spatiale (fossés, trous de poteau...), du fait d'une forte érosion médiévale et moderne, ne permet toutefois pas d'estimer la densité de l'occupation, de sorte qu'on ne peut exclure une activité isolée.

RUE SADI CARNOT

Les structures

Rue Sadi Carnot, ce sont deux ensembles d'enclos et une sépulture qui ont été mis au jour (phase 1) (fig. 10) (LE BÉCHENNEC, PERNET 2008, p. 20-30).

Le plus important fossé d'enclos, LAD302, mesure 3 m de large pour 1,50 m de profondeur. Il est orienté nord-sud, à fond en gouttière et parois évasées. Trois niveaux de comblement y ont été identifiés. Le

remplissage inférieur est constitué de sables lavés correspondant à la couche de fonctionnement du fossé et ne contient pas de mobilier. Seules les parties intermédiaire et supérieure sont riches en mobilier. Ce fossé a ainsi livré deux fragments de meule en grès, quatre pesons trapézoïdaux, une fusaïole et une balle de fronde en terre cuite. Elle est similaire aux balles retrouvées dans les phases II et V du site de Bobigny « La Vache à l'Aise » (LE BÉCHENNEC, MARION 1998, p. 152).

La sépulture LAD/I.001 est une sépulture primaire, mal conservée. Le corps repose en *decubitus* latéral gauche et est orienté sud-est/nord-ouest. Il s'agit d'un individu adulte de sexe féminin. Une datation par radiocarbone a été réalisée avec une fourchette comprise entre 320 et 220 av. J.-C. Sous réserve d'une confirmation de cette datation par l'analyse comparée à venir d'ossements animaux issus du fossé et de la sépulture, deux hypothèses se dégagent : soit cette tombe n'a aucun rapport avec les activités mises au jour à moins de 5 m et ne correspond à aucune autre structure sur la zone étudiée ; soit la tombe est un indice de la mise en place du fossé et du temps nécessaire à la formation, en bas de la stratification de celui-ci, d'une très épaisse couche de sable. Le matériel accumulé dans le haut du fossé relèverait lui, comme cela est souvent le cas, d'une phase d'abandon plus tardive de près de plus d'un siècle. Incidemment c'est donc bien, une nouvelle fois, une question cruciale pour la compréhension des habitats de cette époque qui est posée : celle de la durée de vie des grands fossés parcellaires.

La céramique

L'analyse de la céramique prouve une occupation des années 170 aux années 110 av. J.-C. (LE BÉCHENNEC, PERNET 2008, p. 33-39).

Dans l'ensemble le corpus céramique issu du site s'intègre bien aux contenus des contextes de la fin de la période de La Tène dans la région (La Tène C et D). Quelques assemblages de formes et de décors permettent de préciser davantage la datation des contextes dont ils sont issus.

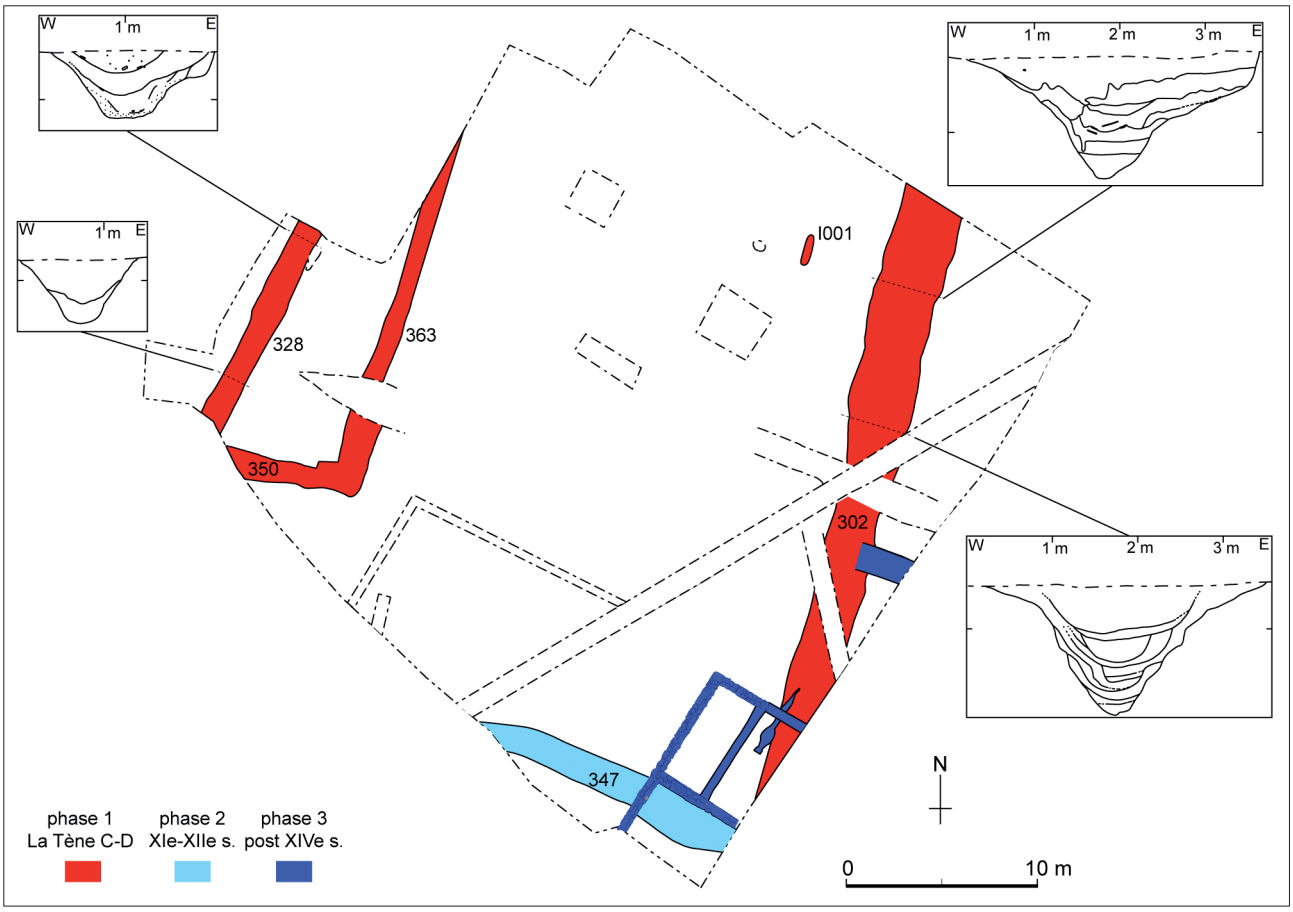

Fig. 10 - Drancy « rue Sadi Carnot » (Seine-Saint-Denis) - Phases d'occupations du site. © CG93.

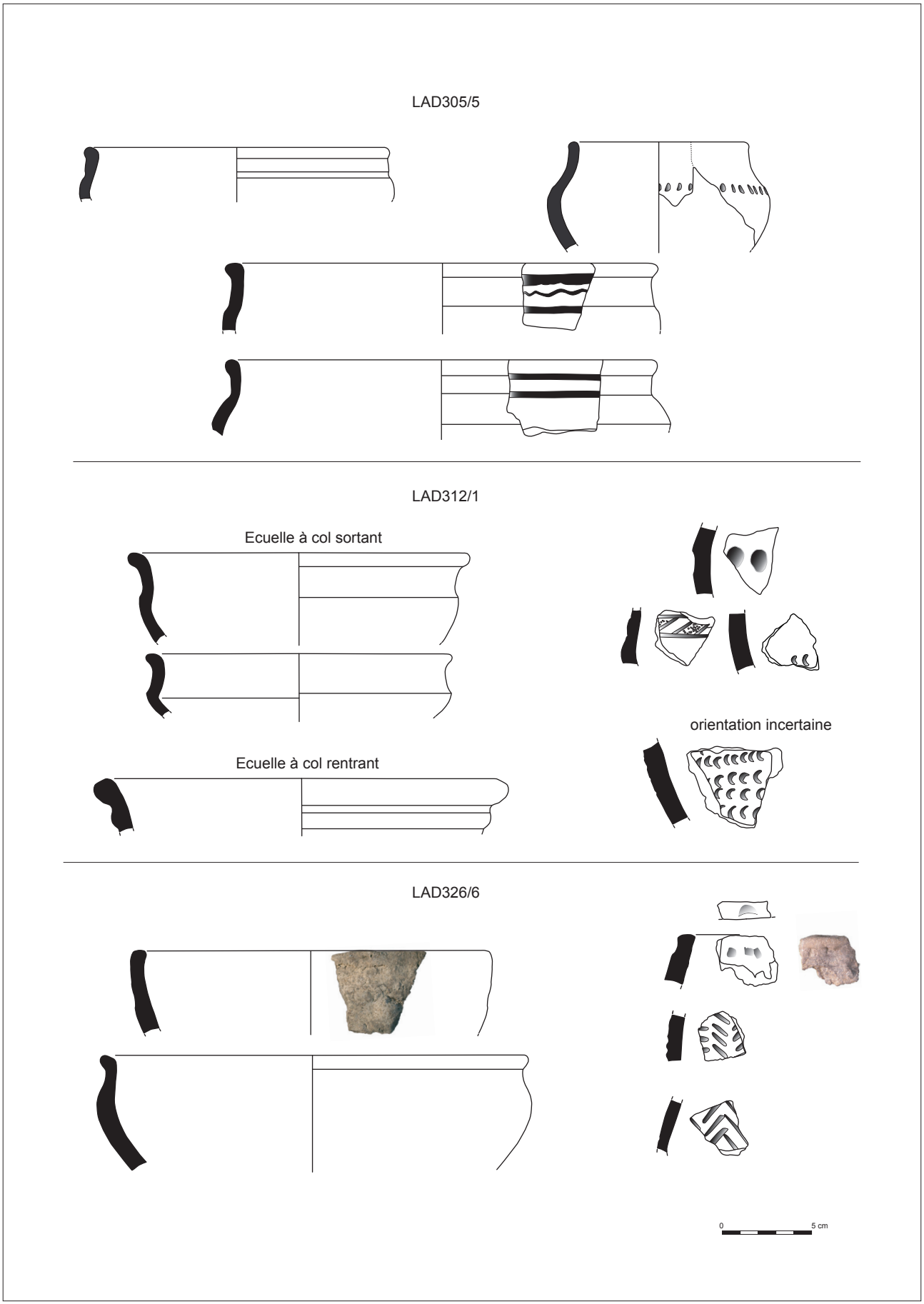

Fig. 11 - Drancy « rue Sadi Carnot » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques des ensembles LAD305/5, LAD312/1 et LAD326/6.
© Dessin-DAO : A. Guillou (CG93).

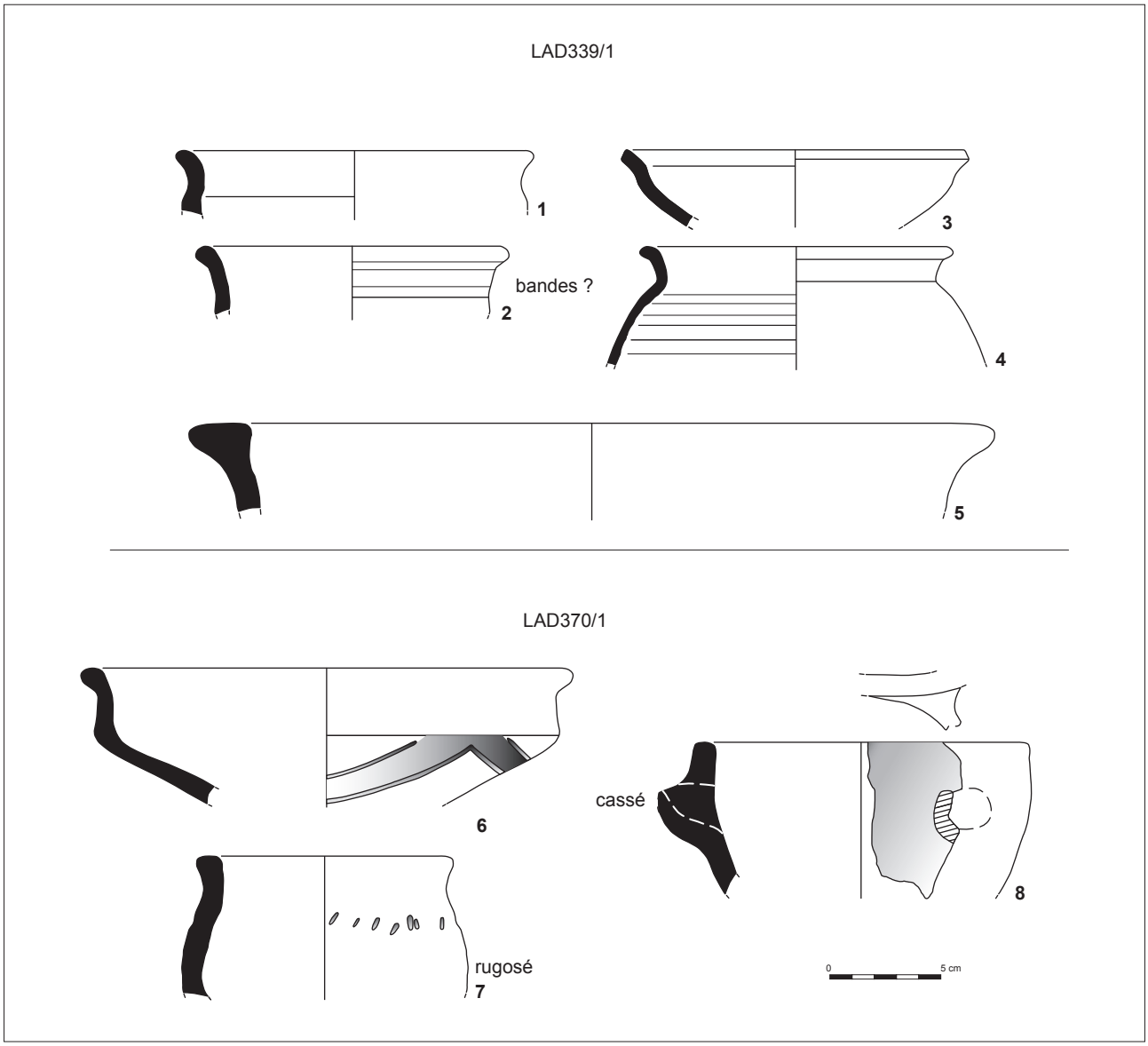

Fig. 12 - Drancy « rue Sadi Carnot » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques des ensembles LAD339/1 et LAD370/1. © Dessin-DAO : A. Guillou (CG93).

Ensemble LAD305/5 (Fig. 11)

Les formes basses se caractérisent principalement par de petits cols rectilignes encadrés de cannelures, éléments que l'on rencontre principalement dans des contextes d'habitat attribués à La Tène C2 ou au début de La Tène D1, dans la région (étapes 7 à 9 de la séquence régionale, MARION 2004). Les formes concernées trouvent de bons parallèles dans des ensembles attribués à La Tène C2, notamment sur le site de Bobigny (étapes 7 et 8). Le petit pot à col concave très rentrant et décoré d'une ligne d'impressions ponctuelles ne contredit pas cette hypothèse. On rencontre principalement ce type de forme au cours de La Tène C2 et de La Tène D1.

Ensemble LAD312/1 (Fig. 11)

Les deux formes les mieux conservées s'apparentent à des écuelles à profil en S et à liaison col-panse anguleuse. Cette catégorie de forme peut apparaître sous différentes variantes tout au long de la période de La Tène. L'orientation du col constitue un bon indice. Ici deux variantes sont présentes : la première possède un col sortant, plutôt caractéristique des ensemble de La Tène C2 et D1, la seconde un col rentrant que l'on rencontre de La Tène A à La Tène C. Leur association, dans un même ensemble, oriente vers une attribution à la Tène C. Les fragments de décor qui se trouvent dans le même contexte autorisent une précision supplémentaire. En effet, ils présentent une grande variabilité de techniques et de motifs. Les décors à base de lignes polies sont en général fréquents à partir

de La Tène C et omniprésents dans les ensembles de La Tène D. Ici ils se trouvent associés à des techniques nettement plus anciennes. C'est le cas notamment des décors impressionnés de lunules ou de points. Ces derniers se rencontrent exclusivement dans des contextes attribués à La Tène B et La Tène C1. Ils plaident plutôt pour une attribution de l'ensemble à La Tène C1, soit dans le courant du IIIe s.

Ensemble LAD326/6 (Fig. 11)

Les deux formes basses restituables appartiennent à des types largement ubiquistes que l'on peut rencontrer tout au long de la période de La Tène dans la région. Les fragments décorés permettent d'apporter quelques précisions ici. On remarque surtout des décors d'impressions organisées en arête de poisson. Ce type caractérise principalement le vocabulaire décoratif employé au cours de La Tène B et La Tène C1. Dans le contexte du site de Drancy, c'est plutôt cette dernière hypothèse qu'il convient de favoriser, dans la mesure où rien n'indique que le site soit fréquenté dès La Tène B.

Ensemble LAD339/1 (Fig. 12)

La forme haute fermée à panse globulaire et col rectiligne sortant (fig. 12, n° 5) correspond à un type de vase que l'on trouve exclusivement dans des contextes attribués à La Tène D1 (étapes 9 et surtout 10 de la séquence régionale, MARION 2004). Cette attribution se trouve confirmée par la présence de deux écuelles ouvertes. L'une dotée d'une lèvre éversée et l'autre d'une lèvre moulurée, deux types que l'on rencontre presque exclusivement dans des ensembles d'habitat attribués à La Tène D1. L'écuelle à profil en S (fig. 12, n° 3) très anguleux semble connaître une répartition un peu plus large. On la rencontre principalement dans des contextes attribués à La Tène C2 et La Tène D1. La forme présente ici trouve de très bons parallèles dans des structures de La Tène D1 du site de Nanterre « Les Guignons ». Les autres formes (fig. 12, n°s 1, n° 2 et 4) semblent également compatibles avec une attribution de l'ensemble à La Tène D1 et plutôt La Tène D1b si l'on en juge d'après la répartition des éléments les plus caractéristiques.

Ensemble LAD370/1 (Fig. 12)

Le petit pot (fig. 12, n° 7) à col concave et décoré d'une ligne d'impressions ponctuelles s'apparente à une forme qui caractérise les ensembles de La Tène C2 et D1 où elle se trouve largement répartie (type 382 de la séquence régionale, étapes 7 à 10, MARION 2004). L'écuelle (fig. 12, n° 6) n'appartient pas à une forme bien connue dans la région. Son col rectiligne et l'allure générale du profil permettent cependant de la rapprocher d'une série d'écuelles connue dans les contextes de La Tène C2 et D1 (types 658 et 681 de la séquence régionale). À l'appui de cette hypothèse, il convient de signaler que le décor constitué d'une large bande lissée organisée en guirlande trouve un très bon parallèle sur une écuelle issue des fossés de la phase 2 du site de Bobigny « La Vache à l'Aise » attribués à la première partie de La Tène C2. Le gobelet (fig. 12, n° 8) à bec verseur est une forme plutôt rare dont la fonction n'est pas connue et se trouve vraisemblablement en lien avec la manipulation des liquides. Cette forme apparaît dès la fin de la période hallstattienne et semble utilisée au cours de La Tène ancienne et dans la première partie de La Tène moyenne. Jusqu'à présent on n'en connaît pas au-delà de La Tène C1. Si on admet qu'il ne constitue pas un argument de datation déterminant, l'exemplaire de Drancy serait le plus récent de la série régionale. Il invite plutôt à attribuer l'ensemble au tout début de La Tène C2 soit dans une phase contemporaine de la phase 2 de Bobigny « La Vache à l'Aise » (étape 7 de la séquence régionale, MARION 2004).

Espèces	Nombre de restes	%	Poids de restes (gr.)	%	Poids moyen	Part relative des 3 espèces principales
Bœuf	181	36,2	6395	58,7	35,3	39
Porc	139	27,8	2235	20,5	16,1	30
Caprinés	142	28,4	1333	12,2	24,4	31
Cheval	19	3,8	733	6,7	38,6	
Chien	19	3,8	204	1,9	10,7	
Soit déterminés	*500*	*78,6*	*10900*	*95,4*	*20,8*	
Soit indéterminés	*136*	*21,4*	*522*	*4,6*	*3,85*	
Total =	**636**	**100**	**11422**	**100**	**18**	

Fig. 13 - Drancy « rue Sadi Carnot » (Seine-Saint-Denis) - Dénombrement des espèces de La Tène. © C. Bouet (CG93).

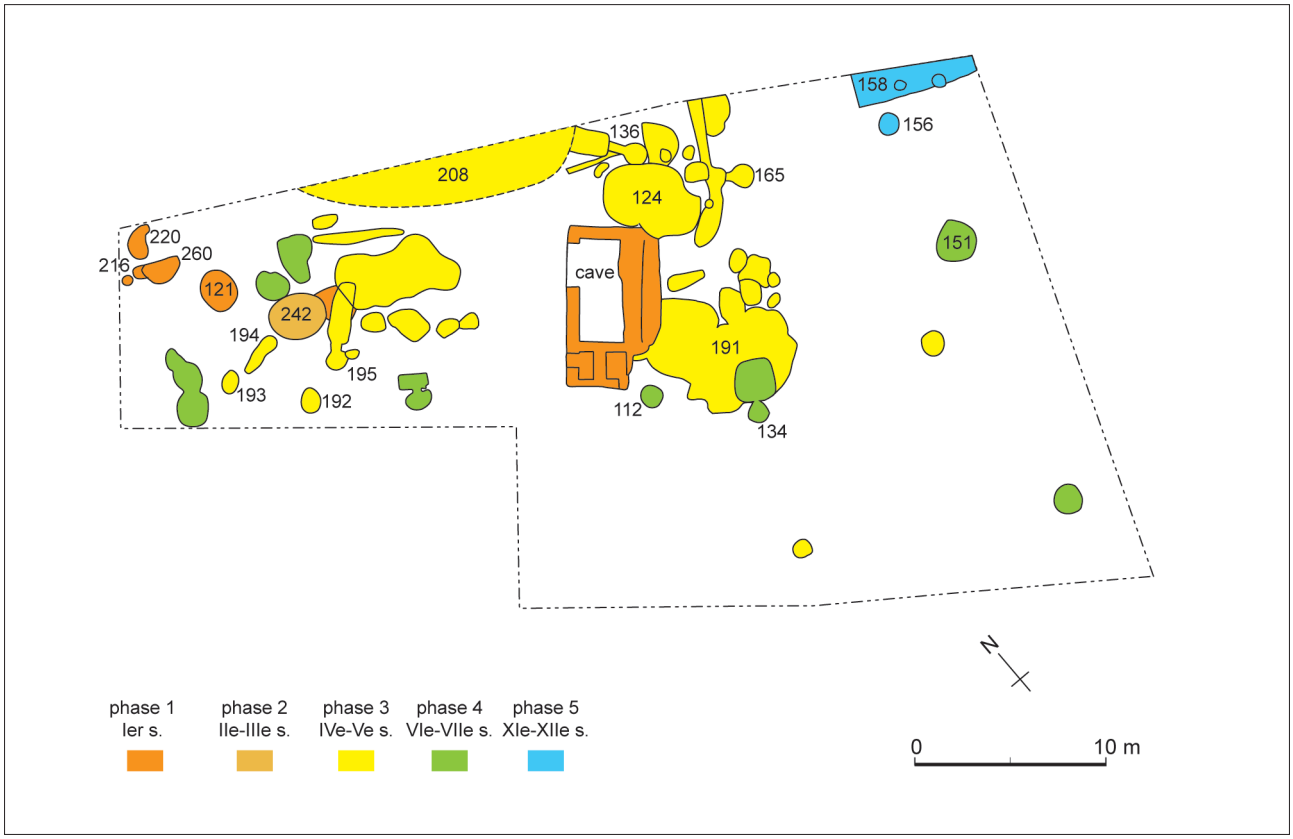

Fig. 14 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Phases d'occupations du site. © CG93.

La faune

Si les sites de la rue Louis Delplacé et de la rue Sadi Carnot livrent tous deux des restes de faunes, seul le corpus issu de la seconde opération est d'une taille susceptible d'apporter quelques éléments de compréhension, encore qu'avec 636 restes pour un poids de 11,4 kg convient-il de rester prudent (fig. 13) (LE BÉCHENNEC, PERNET 2008, p. 40-48).

L'état de conservation des restes osseux est convenable, avec un taux de fragmentation relativement faible. Des traces de découpe, témoignant des dernières phases de préparation des carcasses (découpe de quartiers, désarticulation), peuvent être observées sur 15 % des restes, notamment sur ceux appartenant à des chiens ou des bœufs. On note également la présence de restes fendus qui pourraient être liés à la préparation de baguettes à des fins artisanales. L'artisanat est d'ailleurs également révélé par des traces de récupération de cornes de bœufs et de quelques peaux, par la présence de deux rebus-ébauches et par celle d'un andouiller de cerf portant une trace de couperet.

Le spectre faunique est étroit et n'est constitué que des principales espèces domestiques. Bœuf, porc et caprinés apparaissent dans des proportions sensiblement comparables. Les porcs sont abattus à leur maturité pondérale, comme la plupart des caprinés, à l'exception de quelques individus conservés pour la production de lait et/ou le renouvellement du troupeau. Les restes de bœuf, en revanche, appartiennent à des individus abattus après 7 ans, voire après 9 ans. L'élevage bovin semble donc bien destiné, non à la production de viande, mais à celle de « produits secondaires » : lait, force de traction, ce que confirmeraient d'ailleurs les traces de pathologies de contrainte vraisemblablement dues à la traction observée sur plusieurs restes.

Antiquité

Les vestiges de la rue Roger Salengro

Si la fouille de la rue Louis Delplacé ne livre que deux fosses difficilement interprétables (phase 2 ; fig. 7) et celle de la rue Charles Gide, quelques éléments mobiliers résiduels (parmi lesquels se signale toutefois un *nummus* constantinien), le site de la rue Roger Salengro révèle des vestiges significatifs d'une occupation antique.

L'occupation du Haut-Empire

Une première phase d'occupation antique (phase 1 ; fig. 14) comprend notamment un silo et trois fosses

d'époque augusto-tibérienne (HAYE, HÉRON, MUNOZ 1998 ; HAYE, HÉRON, MUNOZ 2001, p. 15-22).

Le silo SAL121 se signale par son diamètre important de 2,20 m, pour une profondeur conservée équivalente. Sa fonction de dépotoir ne fait aucun doute au vu de son profil piriforme et de l'importance d'ossements animaux, de terre cendreuse et de terre brûlée révélant des rejets successifs de foyers. À l'époque augusto-tibérienne, l'occupation semble de fait environnée de bois ou de haies touffues. Elle dispose vraisemblablement d'une petite forge destinée à réparer les outils, comme l'atteste le comblement du silo. La présence de tessons de céramique résiduels dans les contextes plus tardifs laisse imaginer que l'occupation durant le Haut-Empire est plus conséquente que les vestiges mis au jour ne le laissent supposer.

La cave est un creusement rectangulaire de 7,45 m de longueur sur 4,32 m de largeur hors œuvre. Ses murs sont constitués d'un parement de blocs de gypse grossièrement équarris et assisés, et d'un blocage de moellons de gypse liés à la terre. On y accède par une petite cage d'escalier placée contre le mur sud-est et dotée de trois marches monolithiques. Le fond est tapissé de lambeaux de sols d'occupation. Aucun élément ne permet d'apprécier l'usage précis qui était fait de cette construction. Sa surface initiale, de 22,25 m^2, est ultérieurement réduite à 12,15 m^2 par doublage intérieur du mur nord-est. La cave est comblée dans la deuxième moitié du Ier s. par deux remblais livrant une quantité importante de tuiles, *tegulae* et *imbrices*. Ces éléments révèlent sans doute l'existence de superstructures au-dessus et autour de la cave, laquelle s'intégrerait alors dans un bâtiment plus vaste. La fouille n'en a cependant révélé aucune trace.

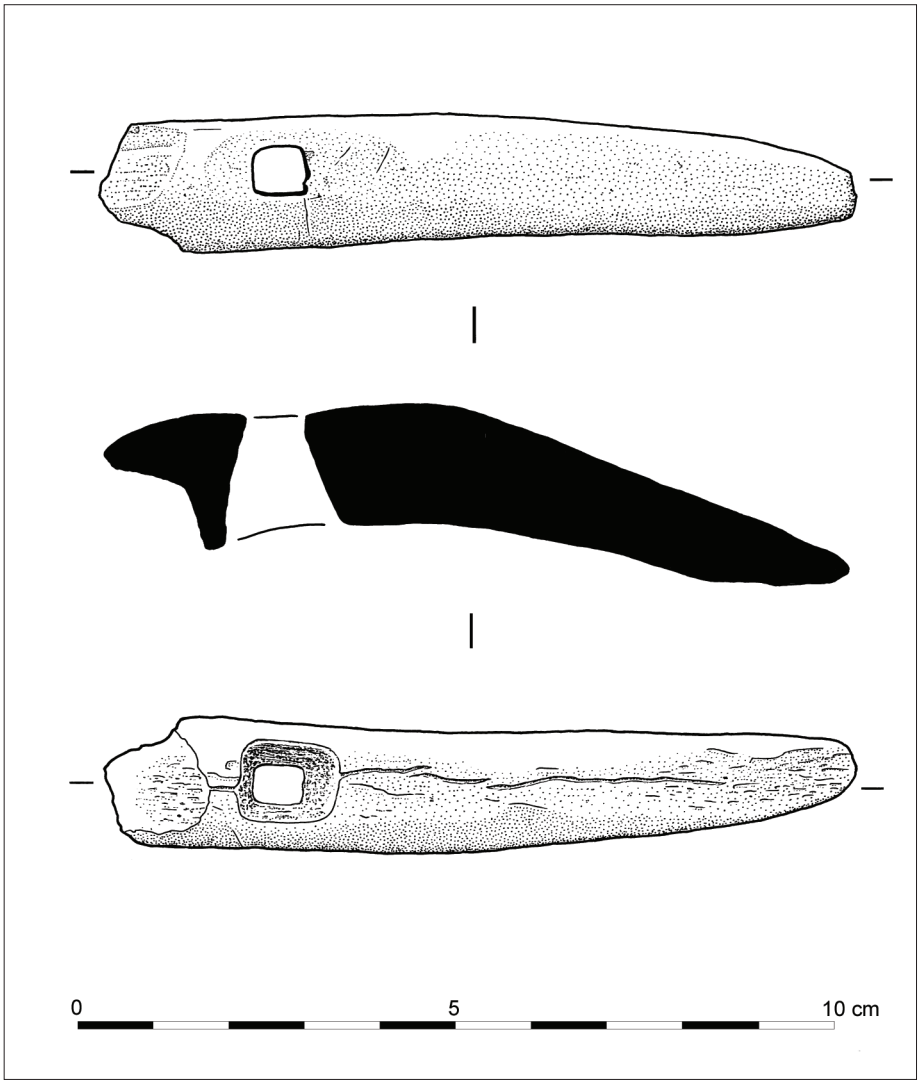

Fig. 15 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Outil en bois de cervidé, réf. DEL236/1, peut-être destiné à lier les bottes de paille, fin du IVe ou début du Ve siècle. © Dessin-DAO : N. Latsanopoulos (CG93).

L'occupation du Bas-Empire

Une fosse (SAL242) et deux fossés, identifiés dans deux tranchées de diagnostic, montrent une occupation sporadique dans la seconde moitié du IIe s. et au IIIe s. (phase 2 ; fig. 14) (HAYE, HÉRON, MUNOZ 1998, p. 22). En revanche, l'occupation de la fin du IVe et du début du Ve s. est beaucoup plus

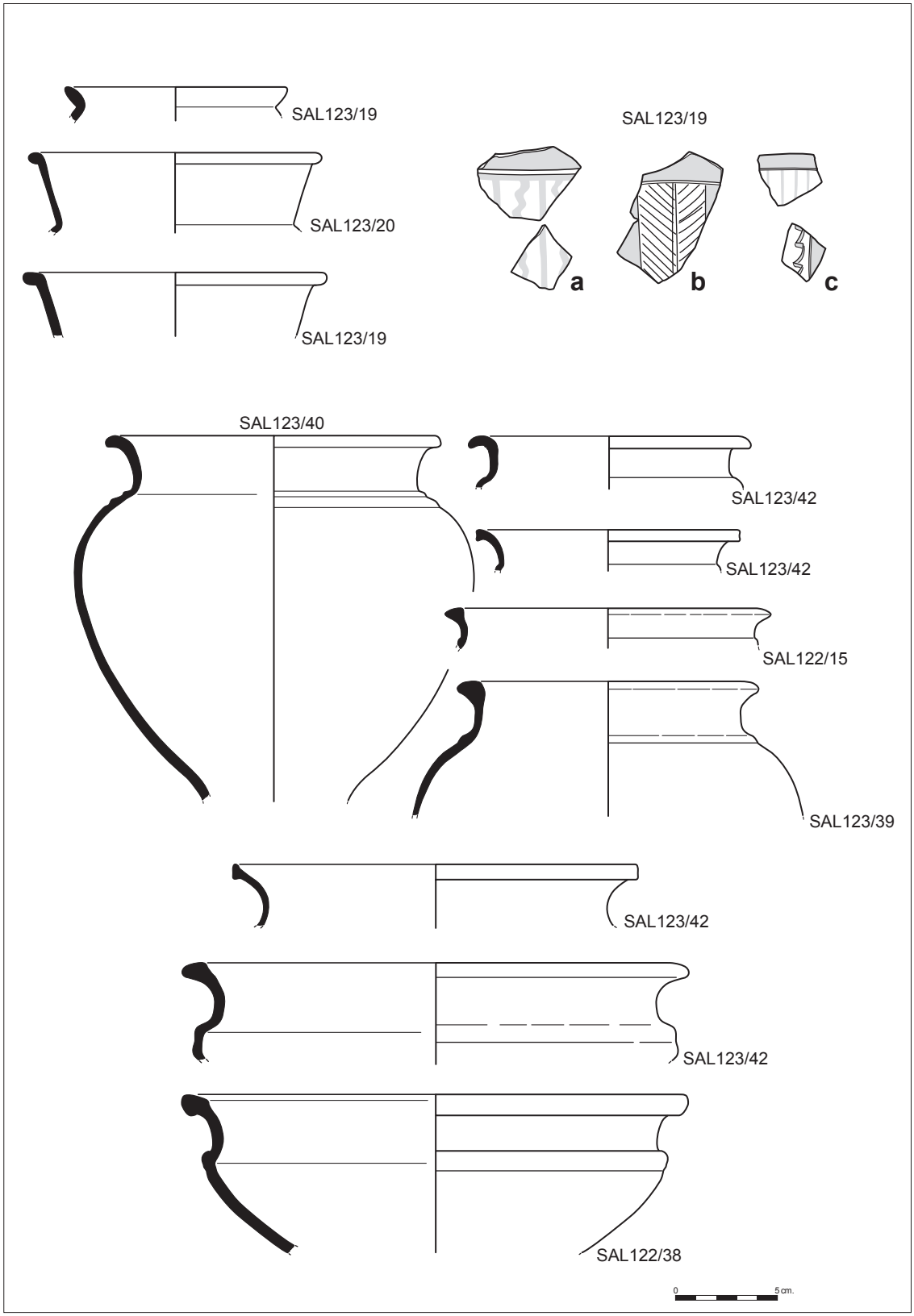

Fig. 16 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques : NPR. © Dessin-DAO : C. Munoz et N. Latsanopoulos (CG93).

conséquente avec un cellier (SAL124), une fosse d'extraction (SAL191), des structures de combustion arasées (SAL136, SAL165, SAL181, SAL195, SAL192, SAL193 et SAL194), un fossé (SAL114) et une probable mare (SAL208) (phase 3 ; fig. 14) (HAYE, HÉRON, MUNOZ 1998, p. 41-48 ; HAYE, HÉRON, MUNOZ 2001, p. 11-14).

Située dans le nord de la zone décapée, la structure SAL124 est une excavation de grandes dimensions, de 4,30 sur 3,90 m, pour une profondeur conservée de 0,86 m, qui présente une forme plus ou moins ovale. L'espace principal est oblong, le fond est plat et présente au sud-est une surface moins profonde, pouvant faire office d'accès à la structure. Aucune base de trou de poteau n'a été observée dans le fond ; néanmoins, deux petits creusements circulaires jouxtent la structure en surface, pouvant faire office de base de piquets à une couverture. Il est possible que la fonction primaire de cette structure ait été celle d'un cellier en vue de stocker des denrées. La nature du remblai, riche en tuiles, laisse supposer l'existence d'une superstructure à proximité du cellier.

La fosse SAL191 est une excavation de grandes dimensions, de 7 sur 4,70 m, constituée de plusieurs cavités de profondeurs différentes et de formes irrégulières. Elle a sans doute été utilisée pour l'extraction du limon destiné à la fabrication du torchis. Le nombre important de restes osseux, de pierres brûlées et de tuiles dans son remplissage indique que la fosse a servi de dépotoir. Son comblement a livré aussi des fragments de carreaux et de *tubuli* en terre cuite, indiquant la présence de pièces chauffées.

Localisée au nord-ouest du chantier, la structure SAL208 se présente comme une vaste dépression de 12 sur 9,50 m pour une profondeur maximum de 1,30 m. Le remplissage inférieur est un colluvion lité, constitué de marnes gris-vert, suggérant un fonctionnement en mare. Les remplissages supérieurs sont riches en matières organiques et matériaux de construction. La grande quantité de pierres brûlées et de cendres indique des rejets successifs de foyers ; la masse de tuiles récoltées ainsi que, dans une moindre mesure, les fragments de torchis laissent imaginer la présence d'un bâtiment pouvant supporter une toiture en tuiles. Cette structure a également livré un objet en bois de cervidé poli, présentant une perforation carrée à une des extrémités, destiné peut-être à lier les bottes de paille (fig. 15). Ce type d'outil est fréquemment attesté sur les sites antiques mais utilisé jusqu'à une période récente.

LA CÉRAMIQUE

La céramique du Haut-Empire

Les ensembles augusto-tibériens

La phase augusto-tibérienne (HAYE, HÉRON, MUNOZ 1998, p. 22-33) est marquée par la prédominance des céramiques noires à pâte rouge (NPR) (617 tessons soit 52 % de l'ensemble du corpus céramique de la phase augusto-tibérienne. Elles sont présentes dans les deux variantes (JOBELOT, VERMEESCH 1993a et 1993b), l'une fine, avec lustrage des surfaces et présence de décor, l'autre plus commune avec une pâte à grosses inclusions de quartz. Pour la NPR fine, la forme la plus représentée est une forme haute fermée à ouverture large, à col haut oblique s'évasant et à lèvre arrondie (fig. 16). Ces formes sont généralement associées à un décor au brunissoir alternant des lignes horizontales lustrées et non lustrées (décor millefeuille). On note également la présence de fragments de décor plus élaboré, formé de lignes ondulées verticales tracées au brunissoir et inscrites dans des panneaux (fig. 16). Un autre fragment présente un décor inédit incisé en « arête de poisson » également inscrit dans un panneau rectangulaire (fig. 16). La NPR commune est plus difficilement identifiable en raison de grandes variations de couleur de pâte, du rouge au brun, voire au noir parfois sur une même forme qui plus est. Le fond de la pâte est plutôt sableux, mais mêlé de grosses inclusions de quartz et la surface est d'un noir intense plus rarement grisâtre. C'est une céramique utilitaire et culinaire, représentée par deux formes essentielles : d'une part le pot à conserver ou marmite à panse globulaire, à col court et à lèvre arrondie plus ou moins allongée, présentant une à deux moulures à la liaison du col et de la panse (fig. 16) ; d'autre part la jatte à profil en S issue des répertoires de La Tène, présentant généralement une large moulure sur la carène et dont les types de lèvre sont plus proches de ceux des pots (fig. 16).

Les céramiques fines en *terra rubra* (DERU 1996) (fig. 17) et *terra nigra* (fig. 17) constituent 16 % de l'ensemble du mobilier céramique de la période augusto-tibérienne, mais ce sont les *terra rubra* qui dominent, compensant la rareté des sigillées.

La céramique commune claire représente 15 % des tessons et correspond aux formes liées au service et au transport des liquides.

On observe également quelques tessons de céramique dorée au mica (fig. 17). Il ne s'agit que d'un

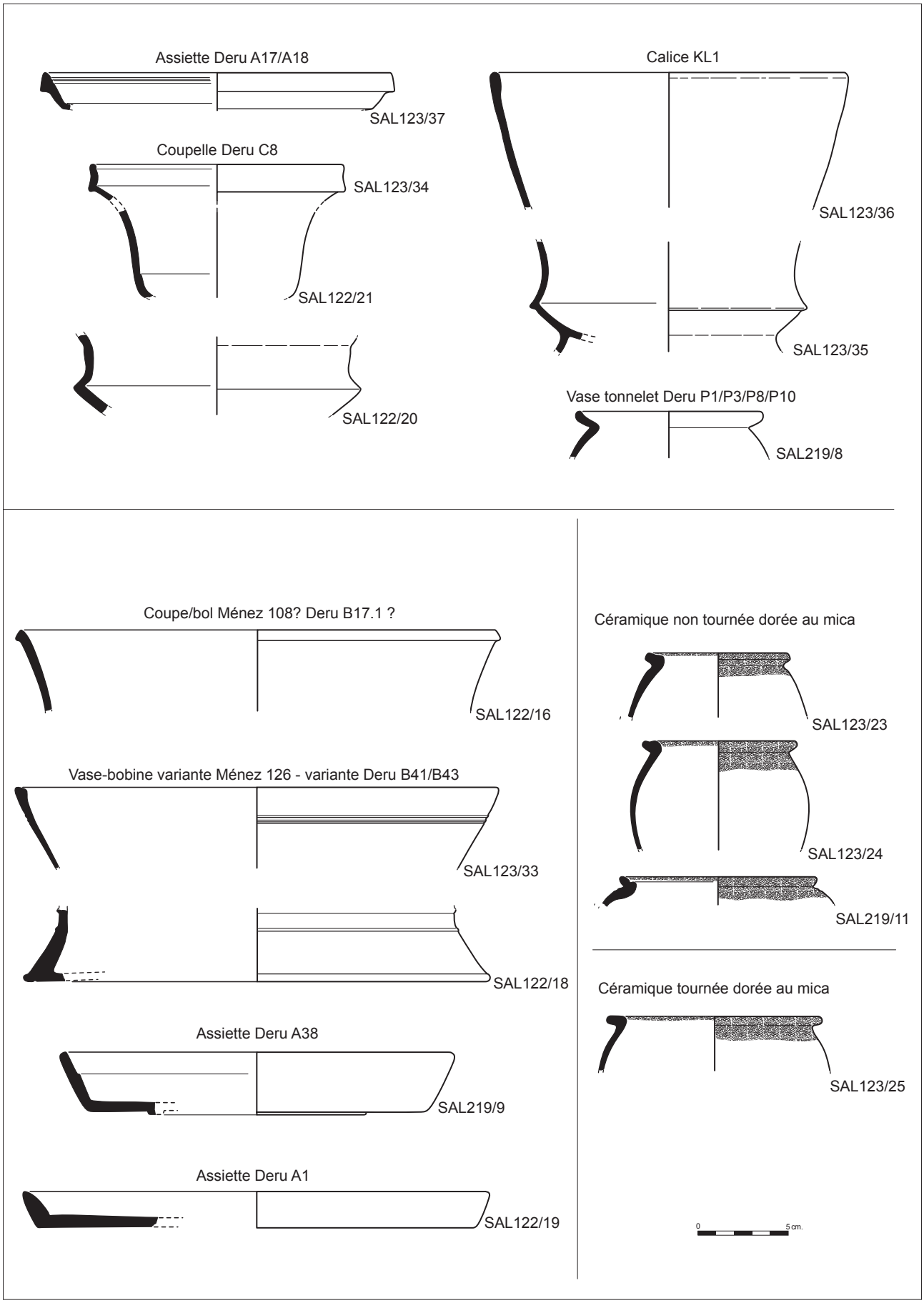

Fig. 17 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques : fine en *terra rubra*, en *terra nigra* et dorée au mica. © Dessin-DAO : C. Munoz et N. Latsanopoulos (CG93).

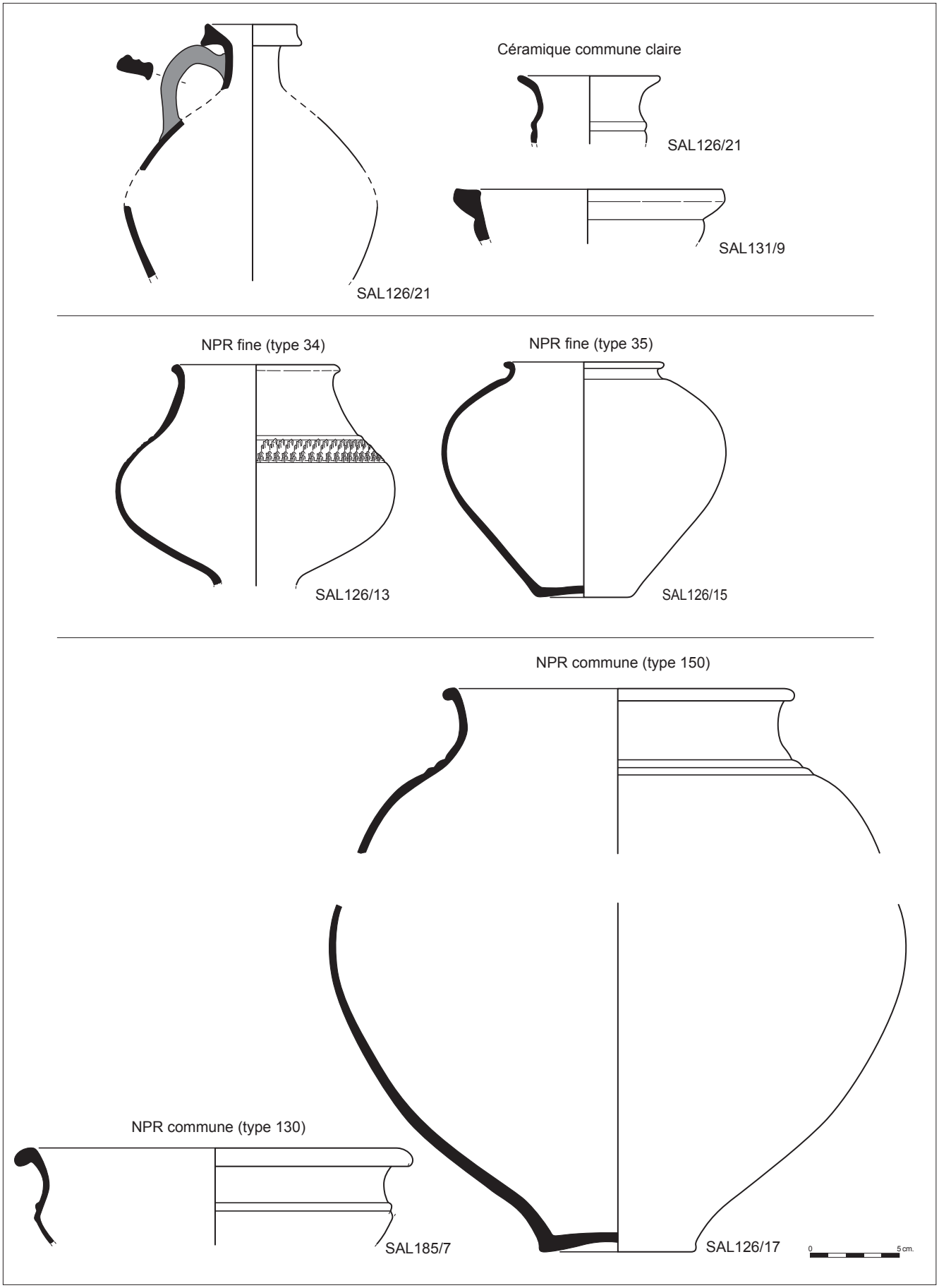

Fig. 18 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques de la cave de la seconde moitié du Ier s. © Dessin-DAO : C. Munoz et N. Latsanopoulos (CG93).

type de forme d'urne à bord mouluré surnommée « type Besançon », dont la lèvre et le haut de la panse ont reçu un revêtement micacé.

La céramique de la cave de la seconde moitié du Ier s.

La cave livre de la céramique fine, faiblement représentée, de l'amphore (11 % de l'ensemble du mobilier de la cave), de la céramique commune claire (27,5 %) et surtout de la céramique noire à pâte rouge (57 %) (HAYE, HÉRON, MUNOZ 1997, p. 33-39).

Les amphores semblent majoritairement appartenir au groupe des amphores d'origine régionale. Pour les importations, on peut sans doute identifier un fragment d'amphore à vin italienne Dressel 2/4 et cinq fragments d'amphore à huile de Bétique Dressel 20.

La céramique commune claire est pour l'essentiel constituée de formes de cruches issues des répertoires romains. On observe ainsi une cruche SAL126/21 en pâte rosée, à embouchure étroite et lèvre saillante en bandeau concave (fig. 18).

La catégorie majoritaire (249 tessons) est donc la céramique noire à pâte rouge. Pour la variante fine (132 tessons), trois formes ont pu être reconstituées : deux modules du type 34 avec une bande de décor de guillochis située sur la partie supérieure de la panse (fig. 18) et un module du type 35 sans décor (fig. 18). Pour cette période, la catégorie commune (117 tessons) possède une pâte différente, où la taille des grains de quartz se réduit nettement et où la couleur de la pâte est généralement rouge, parfois brune. Deux formes principales sont représentées : le pot ou marmite de type 150 dont l'exemplaire SAL126/17 offre deux moulures à la liaison col-panse et la jatte type 130A, SAL185/7, caractérisée par deux moulures marquées soulignant la carène de la panse (fig. 18).

La céramique du Bas-Empire

Le corpus céramique des 31 ensembles datables du Bas-Empire est composé majoritairement de tessons de céramique granuleuse (35,4 % du corpus céramique), de sigillée exclusivement originaire des ateliers argonnais (16,5 %) et de communes grises (11,5 %) (HAYE, HÉRON, MUNOZ 2001, p. 14-25).

La céramique granuleuse présente une structure de pâte feuilletée composée d'inclusions calibrées, généralement de quartz, affleurant à la surface. Les tessons mis au jour se rattachent au groupe 3 tel que défini par Yvan Barat (BARAT 1993, p. 173). La couleur de la pâte varie beaucoup, contrairement au répertoire des formes qui est directement issu des productions des régions trévires. La forme la plus courante est la coupe de type Petit IIIb (PETIT 1976 ; BARAT 1993, p. 172) dont le profil s'apparente au type Alzei 24 mais qui en diffère par une lèvre débordante (fig. 19), puis le pot Alzei 27 / Petit II, sans col, à lèvre débordante arrondie ou moulurée et présentant une profonde « gouttière », probablement destinée à recevoir un couvercle (fig. 19). Notons la présence de quelques fragments de pichets du type Alzei 30 / Petit I (quatre NMI, soit 7 %), relativement rares sur les sites d'habitats par rapport à leur surabondance dans les nécropoles (fig. 19). Le reste du répertoire correspond à des formes rares : mortier de tradition gallo-romaine (fig. 19), plats Alzei 29 (fig. 19), coupes à collerette (fig. 19).

Une sous-catégorie en céramique granuleuse, à pâte plus fine homogène de couleur gris clair, a également été identifiée. Elle semble puiser son inspiration à la fois dans le répertoire des granuleuses traditionnelles de la Gaule du nord-est et de la Rhénanie, mais aussi dans celui se rattachant à la tradition des céramiques sableuses grises régionales (fig. 20).

La sigillée (fig. 20) de cette période est caractérisée par une grande variété de couleurs et de qualités de pâtes et d'engobes. En revanche, le répertoire des formes se réduit ainsi que les motifs décoratifs, limités à des molettes. Les pâtes de couleur orangée à engobe rouge-orangé restent dominantes. La forme principalement retrouvée est la coupe Chenet 320, ornée de décor à la molette sur plusieurs registres, puis viennent les coupes à collerette Chenet 324 et les plats Chenet 304. Sur les 159 fragments, on note l'absence de décor peint mais on compte 21 tessons décorés à la molette. Parmi ceux-ci le tesson SAL002/2 offre une combinaison d'oves, de croix et de hachures diagonales et horizontales (molette NS1377) (fig. 21). Le tesson SAL164/8 (fig. 20) présente un décor de molette NS2014.

Le dernier ensemble atteste de la survivance de la céramique commune grise sableuse avec, notamment, une forme de coupe, à très petit col et à lèvre débordante moulurée caractéristiques de la seconde moitié du IVe s. et du premier quart du Ve s. (fig. 20).

La nécropole du Bois Mazurier

L'occupation du Bas-Empire doit être appréciée au regard de la découverte et de la fouille ancienne

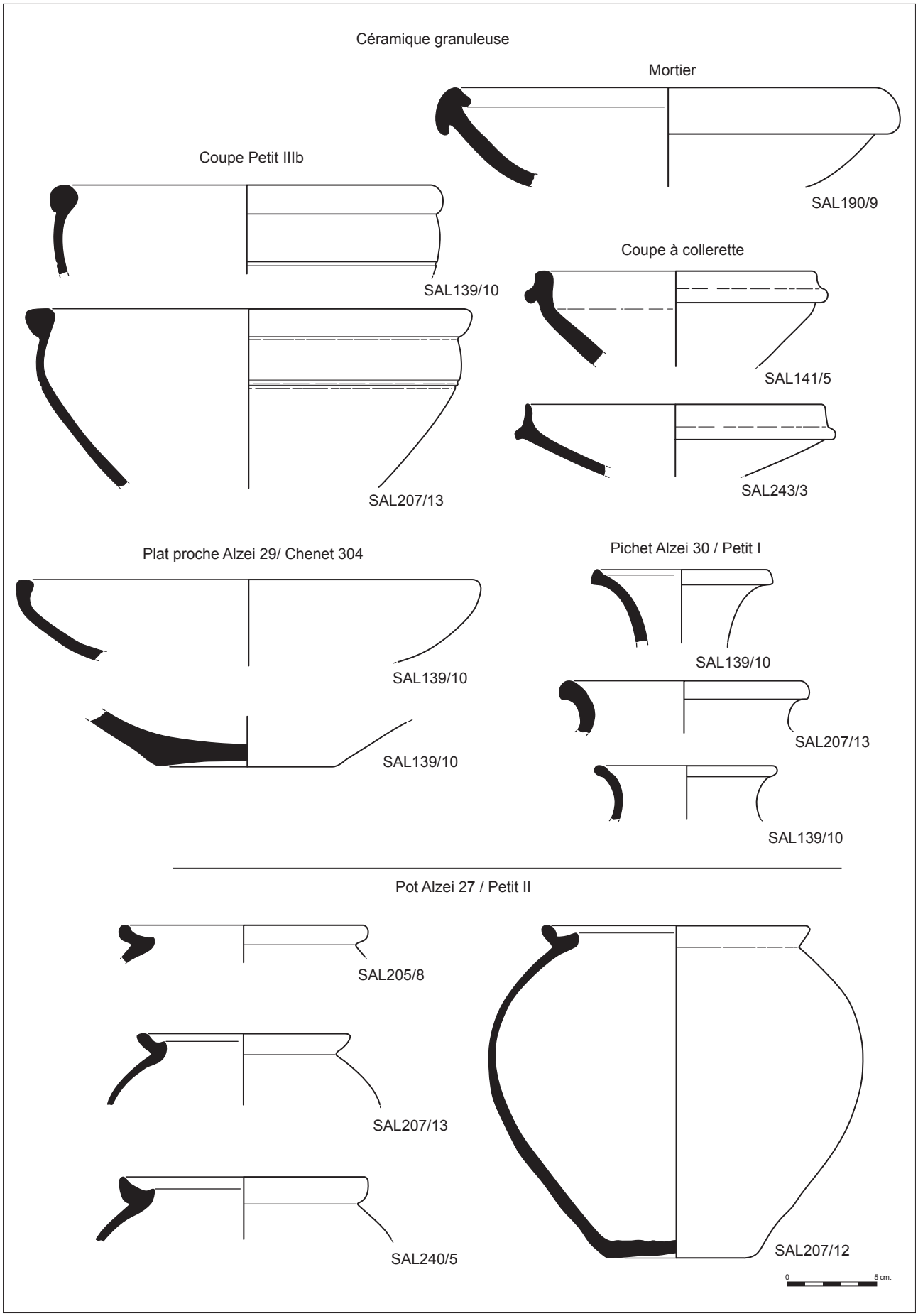

Fig. 19 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques granuleuses du Bas-Empire. © Dessin-DAO : C. Munoz et N. Latsanopoulos (CG93).

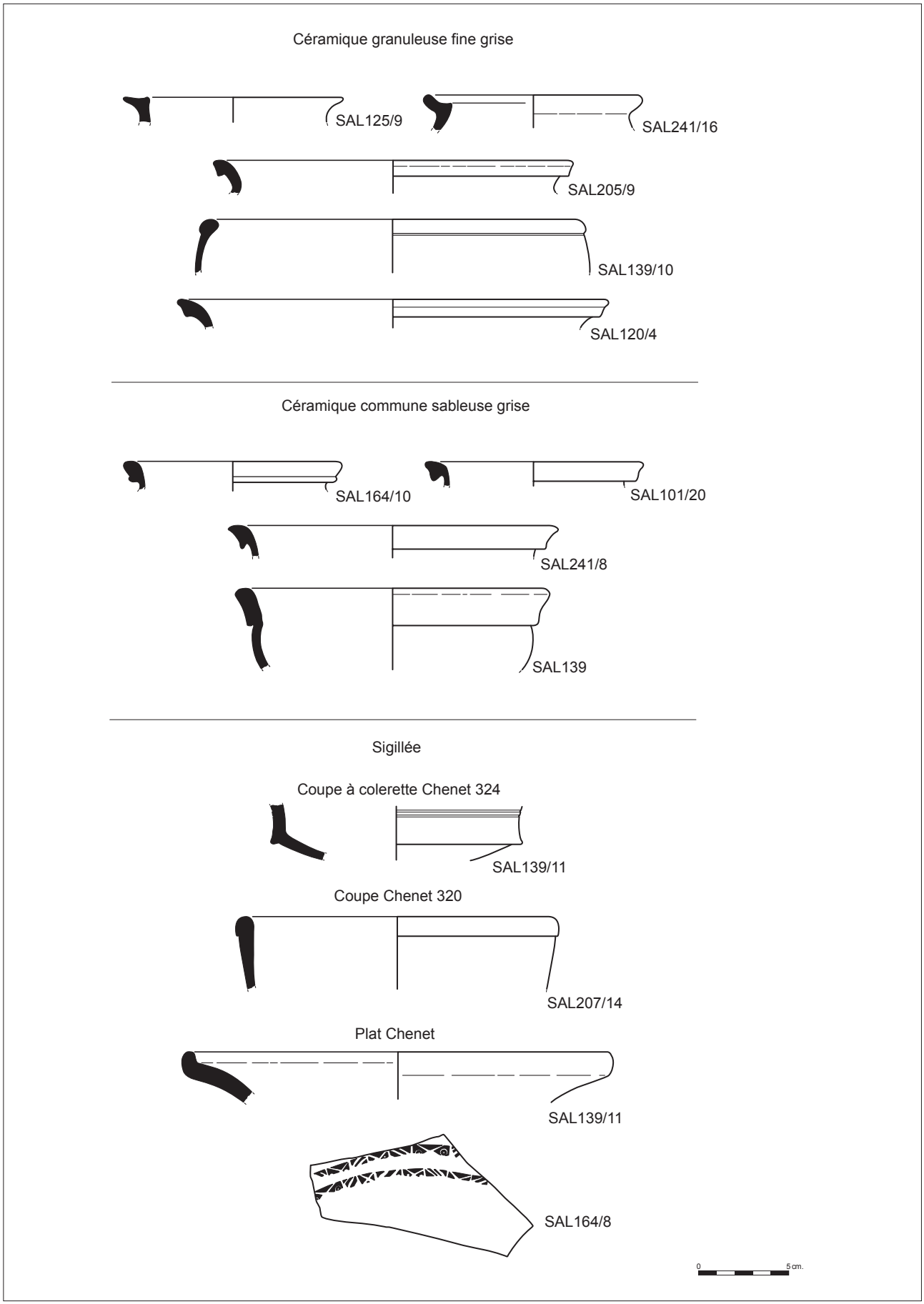

Fig. 20 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Céramique granuleuse fine grise, céramique commune sableuse grise et sigillée. © Dessin-DAO : C. Munoz et N. Latsanopoulos (CG93).

d'une petite nécropole le long de la route de Paris à Senlis (fig. 4).

En 1955 est ainsi mis au jour de façon fortuite, avenue Paul Vaillant-Couturier, un sarcophage en pierre dont la cuve, qui mesure 0,50 m de haut, est composée de deux morceaux joints l'un à l'autre (LOMBARD-JOURDAN 1980, p. 27-32). A été collecté, dans le sarcophage, un gobelet à pâte noire, à col élevé tronconique, reposant sur un pied très petit et évasé attribuable au IVe s., une coupe et une écuelle décorée à la molette issues des productions d'Argonne datées du IVe s., un pied de verre et des tessons d'un verre plus mince, de teinte bleutée. En 1986-1987, une petite fouille de sauvetage permet de mettre au jour la suite de la nécropole (GABORIEAU 1987). Six sépultures - cinq en cercueil cloué et une en pleine terre - ont été fouillées juste au nord du sarcophage. La zone funéraire ainsi reconnue s'étend sur environ 30 m². Parmi ces sépultures, il y a deux inhumations d'enfants. La nécropole est bordée à l'ouest d'une chaussée large de 7,40 m et épaisse de 0,40 m en moyenne, constituée de sables, cailloux et fragments de fer. Vers l'est, la nécropole est bordée d'un fossé aboutissant, au nord, dans une mare. Les sépultures sont attribuables au IVe s., le comblement du fossé est postérieur au milieu du IVe s. Une sépulture livre un gobelet granuleux déposé à l'extérieur du cercueil, au niveau des jambes. Une seconde sépulture contient une cruche en sigillée d'Argonne déposée de même au pied du cercueil. Une troisième inhumation recelait un plat en sigillée d'Argonne, peut-être déposé dans le cercueil, à la tête, et un vase tronconique gris brillant placé à la tête du cercueil, mais à l'extérieur de celui-ci (fig. 22). Le comblement du fossé livre quant à lui de la sigillée d'Argonne, de la céramique granuleuse, un gobelet en verre, des restes de porc, bœuf, cheval, chien, ainsi qu'un *nummus* de Constant frappé entre 341 et 348 (imitation de l'atelier de Lyon) avec, à l'avers, un buste diadémé, à droite, légendé CONSTANT S PF AVG, au revers, deux victoires affrontées ; à l'exergue LV, légendé VICTORIAE DD NN AVGG ET CAE.

Fig. 21 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Tesson de sigillée réf. SAL002/2 portant un décor à la molette d'oves, de croix et de hachures diagonales et horizontales de type NS137.
© Photo : E. Jacquot (CG93).

Fig. 22 - Drancy « nécropole du Bois Mazurier » (Seine-Saint-Denis) - Céramiques du IVe siècle : gobelet en céramique granuleuse (gauche, devant) ; vase à pâte noire, à col tronconique élevé et petit pied très évasé (gauche, derrière) ; cruche en sigillée d'Argonne (centre) ; coupe en sigillée d'Argonne ornée d'un décor à la molette.
© Photo : E. Jacquot (CG93).

PREMIER MOYEN ÂGE

L'OCCUPATION DES VIE-VIIIE S.

Rue Louis Delplacé

La fouille de la rue Louis Delplacé livre une occupation mérovingienne significative (phase 3), avec notamment un réseau fossoyé relativement dense malgré une forte érosion (fig. 7) (GONÇALVES 2001, p. 48-103). Deux orientations dominent : nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. L'analyse des fossés amène à les classer en deux ensembles. Le premier comprend des fossés à profil général en V dont la longueur atteint plusieurs dizaines de mètres, d'une largeur à l'ouverture comprise entre 0,50 et 1,70 m, pour une profondeur maximum de 0,80 m. Il s'agit essentiellement des fossés orientés nord-est/sud-ouest. Le second ensemble, quant à lui, est constitué de structures de faible amplitude, à fond plat, et mal conservées. Les fossés nord-ouest/sud-est font partie de cette catégorie. On note le rôle d'un grand fossé DEL277, à la fois dans le drainage du terrain et dans l'organisation de l'espace, avec une plus forte densité des structures en partie occidentale. Les fossés nord-ouest/sud-est, implantés dans le sens de la pente,

Fig. 23 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Vue du puisard DEL487 (phase 3). © Photo : E. Jacquot (CG93).

semblent fonctionner ensemble et se déverser dans le grand fossé DEL277. Un puisard, DEL487, récolte d'ailleurs les eaux de l'un de ces fossés dont le profil est incurvé en « bec verseur » (fig. 23).

Parmi les autres structures se signalent six fonds de cabane (fig. 24). On observe ainsi trois creusements à deux poteaux faîtiers, deux à quatre poteaux corniers et un fond de cabane sans négatif de poteau. Parmi ces creusements, orientés est-ouest, quatre ont un plan quadrangulaire et deux, un plan ovale. La surface utile de ces structures excavées varie de 4,80 à 8,40 m^2, pour une profondeur moyenne conservée de 0,12 à 0,45 m. Les structures sont donc de dimensions relativement restreintes malgré un bon état de conservation. Ce caractère d'exiguïté explique néanmoins l'absence d'aménagement interne. Aucun niveau d'occupation n'a, par ailleurs, été observé. Nous présentons ici trois structures représentatives du corpus.

Le fond de cabane DEL497 (2,40 x 2,40 x 0,20 m) est équipé de deux trous de poteau médians irréguliers et de fort diamètre, ce qui suggère une récupération des poteaux après l'abandon de la structure (fig. 24). Ce fond de cabane se signale également par son comblement qui a livré plus de 10 kg de scories de fer et 1,5 kg de scories de paroi de four attestant d'un travail de forge.

Le fond de cabane DEL372 (2,10 x 3,70 x 0,45 m) est caractéristique des excavations à quatre poteaux corniers (fig. 24).

Le fond de cabane DEL417 (fig. 24), à quatre poteaux corniers, est le plus grand du site et le seul présentant une sole de foyer ou de four, disposée dans une cuvette sur le bord nord. Cette couche construite offre une surface accidentée qui remonte sur les parois latérales.

Soixante-seize des structures fouillées sont du type fosse. L'étude de leur répartition révèle une plus forte densité à l'ouest du grand fossé nord-sud DEL277 et notamment en bordure sud du chantier. Ces structures correspondent pour l'essentiel à des unités de stockage. Le tamisage a, en effet, permis d'identifier de nombreuses graines au fond des structures, mais aucune couche de graines n'a été découverte en place. De nombreuses structures présentent un remplissage peu stratifié témoignant d'une utilisation secondaire comme fosse dépotoir. D'une manière générale, le matériel céramique recueilli dans les fosses est peu abondant et le mobilier métallique quasi-absent. En revanche, la faune est bien représentée avec environ 36 % de l'ensemble des fragments collectés.

On observe également des fosses d'extraction de matériaux. C'est notamment le cas pour un ensemble de quatre fosses successivement creusées et imbriquées les unes dans les autres (fig. 25). À cet égard, une mission d'expertise du patrimoine archéologique et architectural menée à Figuig, dans le sud marocain, en 2007, par le Bureau de l'archéologie du département de la Seine-Saint-Denis, a révélé d'intéressants points de comparaison entre les fosses creusées là-bas pour extraire l'argile nécessaire à la fabrication des briques d'adobe largement utilisées dans l'architecture vernaculaire et les fosses d'extraction médiévales (fig. 26). Leur caractère alvéolaire et la différence d'altitude entre les fonds peuvent en effet traduire, comme à Figuig, la nécessité de contenir l'eau nécessaire à la décantation du matériau extrait.

Cinq structures de combustion, un four, DEL1056, et quatre foyers, complètent le corpus mais leur état de conservation est mauvais. À noter néanmoins que ces petits foyers isolés à soles très épaisses sont fréquents au début de la période mérovingienne comme l'attestent des sites comme Saint-Pathus (Seine-et-Marne) « Les Petits Ormes » (HURARD à paraître), Louvres (Val-d'Oise) « La ferme Baron » (GENTILI 2009), Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) « rue Jules Guesde » (fouille 2010, rapport en cours).

Rue Roger Salengro

Une occupation des VIe-VIIe s. peut également être observée rue Roger Salengro, quoique les vestiges - c'est l'effet de l'exiguïté du terrain - sont peu abondants et sans organisation apparente (phase 4 ; fig. 14) (HAYE, HÉRON, MUNOZ 1998, p. 61-66). Cette occupation se signale notamment par un four domestique, SAL134, similaire à ceux du Bas-Empire, une fosse, SAL112, vraisemblablement identifiable à un silo, et un puits, SAL151, de 3,10 m de diamètre pour 5,30 m de profondeur conservée, sans trace de construction observable. Son comblement a notamment livré une fibule ansée symétrique en alliage cuivreux avec un ardillon en fer type Hübener, groupe I, datable du VIIe s. et un peigne en os à deux rangs de dents. Rue Charles Gide, aucune structure n'est attribuable à l'époque mérovingienne, mais on note toutefois la

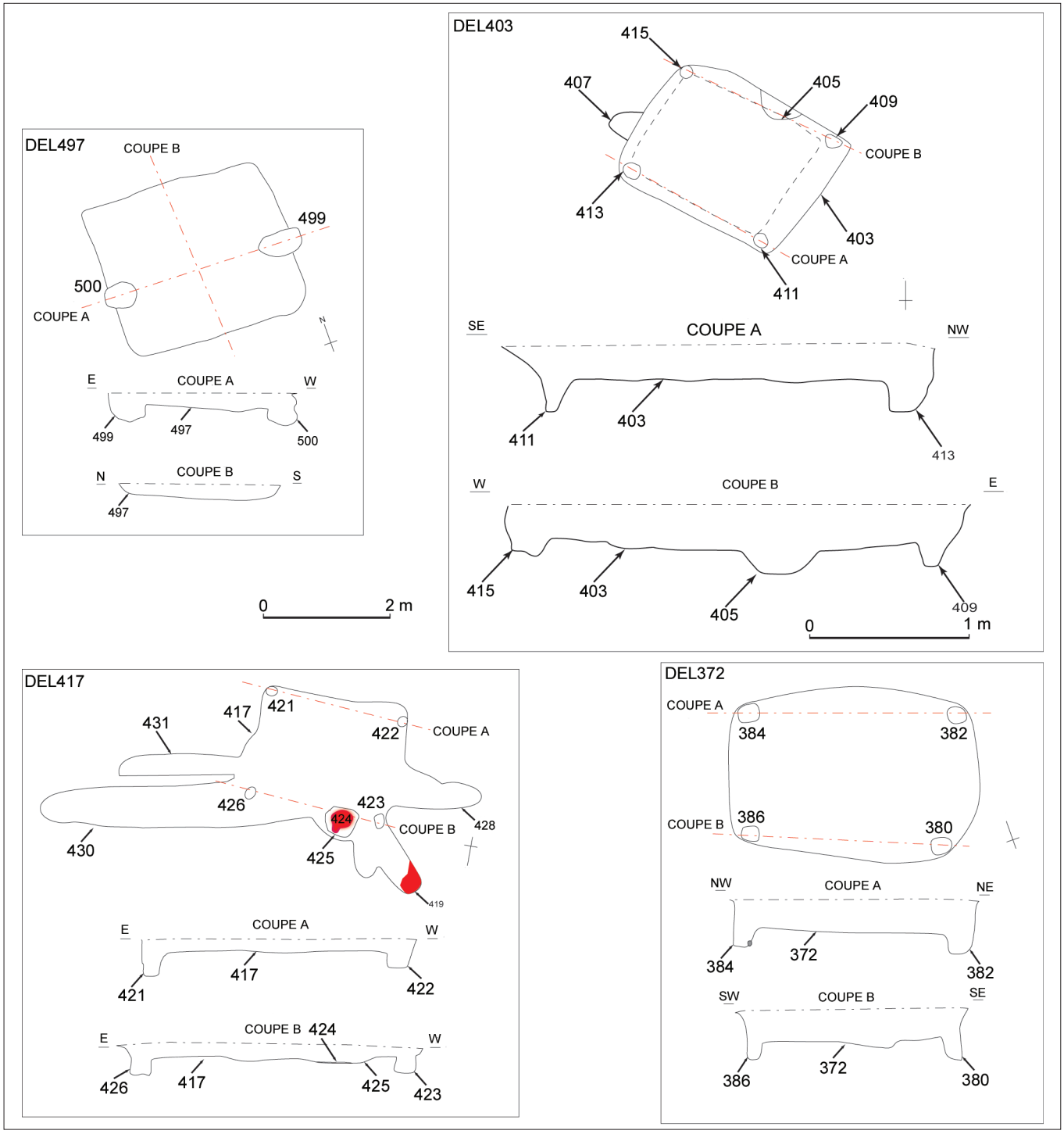

Fig. 24 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Plans et coupes des fonds de cabane DEL372, DEL403, DEL417, DEL497 (phase 4).
© Dessin-DAO : C. Gonçalves-Buissart (CG93).

découverte résiduelle, dans un contexte de la fin du XIe s. ou du début du XIIe s., d'une fibule discoïde (fig. 27) d'origine germanique ayant pour comparaison un exemplaire similaire trouvé à Saint-Denis et daté de la fin du VIIe s.

L'OCCUPATION DES IXE-X^E S.

Curieusement, peu de vestiges sont attribuables à la période carolingienne qui voit pourtant souvent les occupations du premier Moyen Âge gagner en ampleur.

Rue Charles Gide, 13 structures peuvent être attribuées à cette période (phase 2 ; fig. 6). Elles sont distribuées sur toute la surface décapée sans ordre discernable autre que le regroupement, à l'évidence sans pertinence explicative, de la moitié d'entre elles à l'ouest. Aucune structure linéaire n'organise l'espace. Les structures les mieux caractérisées sont trois silos excavés, GID228, GID258 et GID416, du type « en tronc de cône », le plus fréquent sur les sites d'habitat du premier Moyen Âge dans le Val-d'Oise (fig. 28) (GENTILI 2000). La restitution d'un petit grenier sur poteaux de plan trapézoïdal est plausible, mais demeure incertaine.

Rue Louis Delplacé, la période carolingienne (phase 3) est documentée par un fond de cabane, deux fosses et un probable puits (fig. 7) (GONÇALVES 2001, p. 112-120).

Le fond de cabane DEL403 (fig. 24) est un grand creusement (3,10 x 2,40 x 0,30 m) à ouverture quadrangulaire, à bords légèrement évasés et fond quasi-plat. Il est doté de quatre trous de poteau corniers et d'une structure d'accès en pente douce sur le bord ouest. Les trous de poteau sont tous d'un gabarit équivalent, avec un diamètre compris entre 0,25 et 0,30 m et une profondeur comprise entre 0,35 et 0,46 m. Un seul niveau de comblement, sableux et plutôt hétérogène, a pu être identifié. Il a livré de nombreuses pierres brûlées et des tuiles, dont certaines sont plaquées sur le nord-est et quelques fragments posés à plat dans la moitié est.

Le puits DEL348, d'un diamètre à l'ouverture de 2 m pour seulement 2,50 m de profondeur, est creusé dans des sables jaunes. Il présente des bords très droits et un fond plat. Il est marqué par des marques d'oxydation et des niveaux de comblements caractéristiques d'un fonctionnement en eau. Aucun aménagement n'a pu être observé. Ce puits recoupe une fosse, DEL341, dans laquelle on pourrait voir une structure d'accès.

Fig. 25 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Vue d'un ensemble de fosses d'extraction (phase 3). © Photo : E. Jacquot (CG93).

L'OCCUPATION DES XIE-XIIE S.

C'est rue Charles Gide que cette période est la mieux documentée. Celle-ci est notamment représentée par la partie méridionale d'un enclos (phase 3 ; fig. 6). On note toutefois que trois fosses, GID272, GID279 et GID311, sont antérieures au fossé d'enclos quoique leurs *terminus post quem* respectifs invitent cependant à les dater après l'An mil (phase 3a).

Un enclos constitue la principale structure de cette phase d'occupation (phase 2b). Il est limité, à l'ouest, par un petit fossé, à l'est, par deux fossés parallèles. Le fossé ouest GID270 peut être observé sur 29 m. Il est orienté nord-est/sud-ouest puis, après avoir décrit un coude marqué, sud-ouest/nord-est. Il est large de 0,75 m à l'ouverture, 0,35 m au fond, pour une profondeur conservée de 0,30 m. Son comblement est homogène et, à l'évidence, rapide. À l'ouest, GID270 se cale contre le fossé GID260, large de 1,60 m à l'ouverture, 0,70 m au fond pour 0,45 m de profondeur conservée. À l'est, les fossés GID115 et GID116 sont sensiblement de même gabarit et de même morphologie que GID270, avec un comblement similaire. Ils dessinent, sur 31 m, une limite plus curviligne d'orientation nord-ouest/sud-est, puis sud-ouest/nord-est. Il n'est pas possible d'établir leur chronologie relative.

Le gabarit, la morphologie et le comblement de ces fossés incitent à y voir la base d'une haie ou la récupération de celle-ci. À l'est, les deux fossés parallèles signalent sans doute un doublement de la haie ou un arrachage suivi d'une nouvelle plantation.

Fig. 26 - Vue de plusieurs fosses d'extraction d'argile en vue de la fabrication de brique d'adobe, Figuig, sud marocain, 2007. © Photo : D. Laporal (CG93).

Un accès à l'enclos, de 2 m de large, est clairement lisible au sud, entre le fossé GID270 et les fossés GID115-GID116. Un autre accès existe peut-être au sud-est, quoique l'absence des fossés y soit peut-être la conséquence de leur arasement, à un endroit où, précisément, ils sont moins profonds. À l'est et à l'ouest, la situation est plus confuse, puisque les éventuels accès à l'enclos que suggèrent les interruptions des fossés sont bouchés par des structures excavées qui, à tout le moins, ont condamnées un temps ces accès.

À l'intérieur de l'enclos, 71 structures peuvent être mises en évidence. Vingt-deux structures attribuables à cette phase d'occupation ont également été fouillées à l'extérieur de l'enclos, à proximité immédiate de celui-ci. Si l'on remarque une concentration privilégiée de trous de poteau dans la partie centrale de l'enclos, aucun plan cohérent ne s'en dégage toutefois de façon indiscutable. On proposera, à titre d'hypothèse, quatre restitutions de plan de bâtiments dans lesquels on pourrait voir des greniers sur poteaux, mais la prudence demeurera de mise vis-à-vis de ces propositions.

Les silos, au nombre de 26, se répartissent sur toute la surface, y compris là où ont été aussi découverts des trous de poteau. L'association de structures de stockage enterrées et de constructions sur poteaux est une constante sur les habitats de cette période comme le confirment de nombreux sites du Val-d'Oise (Le Mesnil-Aubry, Baillet-en-France, Villiers-le-Bel, Villiers-le-Sec, GENTILI 2008). Trois zones de plus grande de densité peuvent toutefois être mises en évidence. Comme pour la phase précédente, et conformément à ce que livrent les sites du Val-d'Oise, les types « en tronc de cône » et « en cylindre court ou lentille » sont les plus nombreux (16 individus ; fig. 28). On note la présence de cinq silos de fort diamètre, avec un *extremum* de panse compris entre 2,30 et 2,60 m.

Deux aires d'extraction de matériaux, GID129-244 et GID313-370, sont également attribuables à cette phase d'occupation : l'une, située au centre de l'enclos, l'autre à l'est. Toutes deux sont d'une morphologie comparable à celles de la phase 3 de la rue Louis Delplacé, soit des fosses contiguës creusées de façon successive et progressivement remblayées. Ces structures sont les dernières du site à être comblées, au début du XIIIe s.

Sur les autres sites, l'occupation des XIe-XIIe s. est beaucoup plus discrète. Rue Roger Salengro, seules deux structures sont attribuables à cette période

(phase 5 ; fig. 14) : un fossé, SAL158, large de 1,20 m à l'ouverture, de seulement 0,20 m de profondeur conservée, identifié sur 6,5 m ; un silo, SAL156 (plutôt du type 6 de GENTILI 2009), avec 1,65 m de profondeur pour un diamètre maximum de 1,40 m. Rue Louis Delplacé, l'occupation se résume à trois fosses mal caractérisées (phase 5 ; fig. 7), et rue Sadi Carnot, à un fossé à fond plat, à profil évasé, LAD347, d'une largeur moyenne de 2 m à l'ouverture pour une profondeur conservée de 1 m (phase 2 ; fig. 10). Sa morphologie, son orientation est-ouest, sa localisation et son comblement, par des sédiments gris et lités où le mobilier céramique est extrêmement fragmenté, suggèrent d'y voir le fossé bordier d'un état ancien du chemin de Drancy à la route de Senlis.

LA CÉRAMIQUE

À la différence de la céramique laténienne et antique, la céramique médiévale n'a pas encore fait l'objet d'une étude complète. On se contentera donc ici d'exposer quelques remarques liminaires issues d'un tri par production.

La céramique mérovingienne et carolingienne

La céramique mérovingienne est constituée pour l'essentiel d'une production à pâte granuleuse, claire, révélatrice d'une atmosphère de cuisson oxydante (fig. 29). Les pâtes sont le plus souvent de couleur claire, orange à brune ou beige à grise ; la couleur des fractures présente également les mêmes variations. Les inclusions sont petites ou grosses mais généralement denses, réparties dans la fracture et en surface. Ce type de production est surtout destiné à la vaisselle de cuisson ou de conservation, comme le confirment les nombreuses traces de feu visibles.

Fig. 27 - Drancy « rue Roger Salengro » (Seine-Saint-Denis) - Fibule discoïde en plomb, d'origine germanique, composée d'un disque extérieur de 30 mm de diamètre et d'un disque intérieur de 20 mm, pour une épaisseur moyenne de 2 mm pour chaque disque. Le premier disque est composé de grènetis alors qu'un décor zoomorphe orne le disque central ; entre ces deux décors, on peut voir également un fin cordon de grènetis. La fibule ne présente pas de décor non plus sur sa face interne. Cette fibule n'est pas complète, l'ardillon n'est pas conservé. Il s'agit d'une fibule d'origine germanique.
© Photo : E. Jacquot (CG93).

Les céramiques fines lissées ont subi une cuisson post-réductrice (fig. 30). Sans inclusions visibles, elles apparaissent grises ou noires en surface, avec une fracture grise ou orange-rouge. On observe les traces de lissage aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les décors à la molette concernent exclusivement les céramiques à pâte fine et polie sombre, avec des représentations géométriques plutôt simples (carrés, triangles) (DEL402/15 et DEL120/3). Le vase DEL120/3 porte un motif de molette proche de ceux trouvés à Vanves (92) « Place de la République », dans une fosse ayant livré de nombreux rebuts de cuisson (LEFÈVRE 2009, p. 155-177).

Les formes prédominantes pour ces deux catégories sont des pots et des formes ouvertes notamment à collerette.

Hormis ces catégories, on distingue également quelques tessons de commune claire ou grise et des tessons à pâte sableuse mais en très faible quantité.

La céramique carolingienne est peu importante. On identifie néanmoins l'association, classique, d'une céramique fine, peinte et polie, et d'une céramique granuleuse ou semi-fine. On note toutefois la présence d'un tesson remarquable dont la forme est inédite (fig. 30) : il s'agit d'un fragment de rebord rentrant à lèvre plate, paroi tronconique avec départ d'anse en pâte semi-fine sableuse avec inclusions blanches qui présente des traces de peinture et de lissage vertical.

Les formes dominantes sont les vases globulaires, les oules et les cruches (fig. 31).

La céramique des XIe-XIIe s.

La céramique des XIe-XIIe s. est essentiellement constituée de productions sableuses franciliennes, la part des productions granuleuses devenant marginale. Le répertoire des formes comprend des cruches (fig. 32 à 33) et des oules (fig. 34 à 35). Les pichets

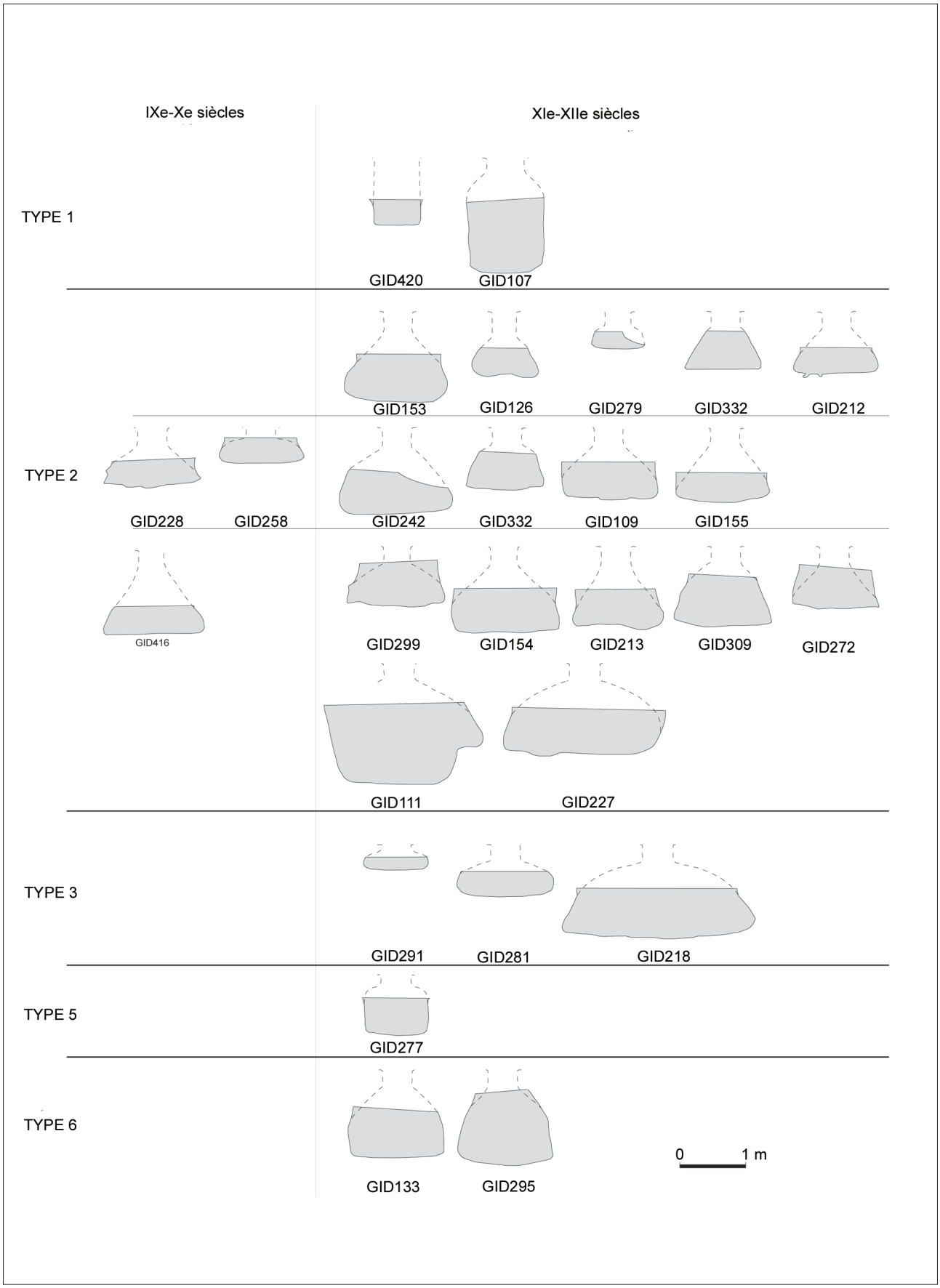

Fig. 28 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Répartition des silos selon leur taille et leur profil, d'après la typologie Gentili 2009 : type 1 : cylindres longs, dont la hauteur est inférieure au diamètre de la grande base ; type 2 : troncs de cônes dont la hauteur est inférieure au diamètre de la grande base ; type 3 : cylindres courts, lentilles, dont le diamètre est environ égal à deux fois la hauteur ; type 5 : cylindres, dont la hauteur est environ égale au diamètre ; type 6 : globes. © C. Héron (CG93).

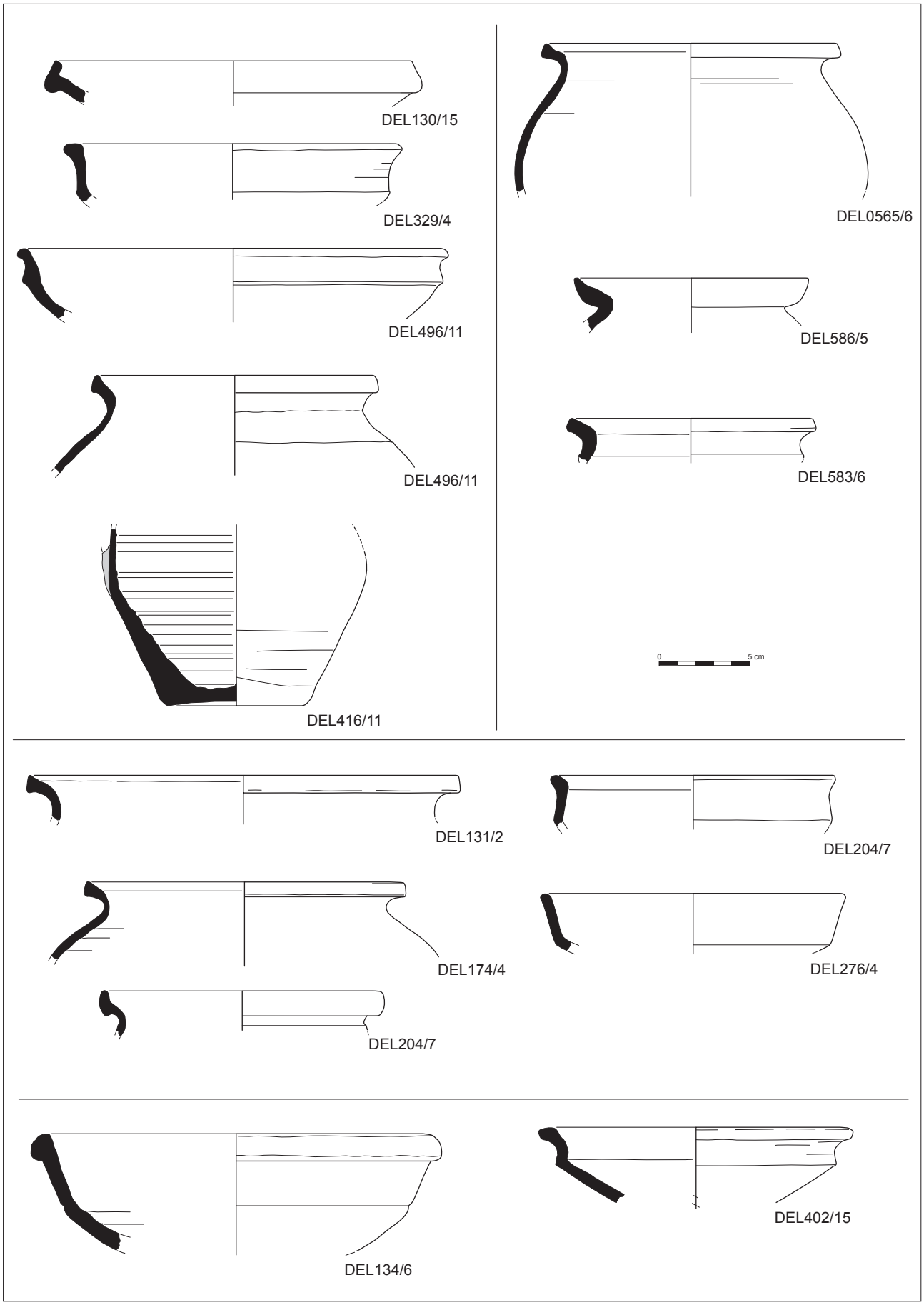

Fig. 29 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Productions céramiques granuleuses VIe-VIIIe siècles.

© Dessin-DAO : A. Lefèvre et N. Latsanopoulos (CG93).

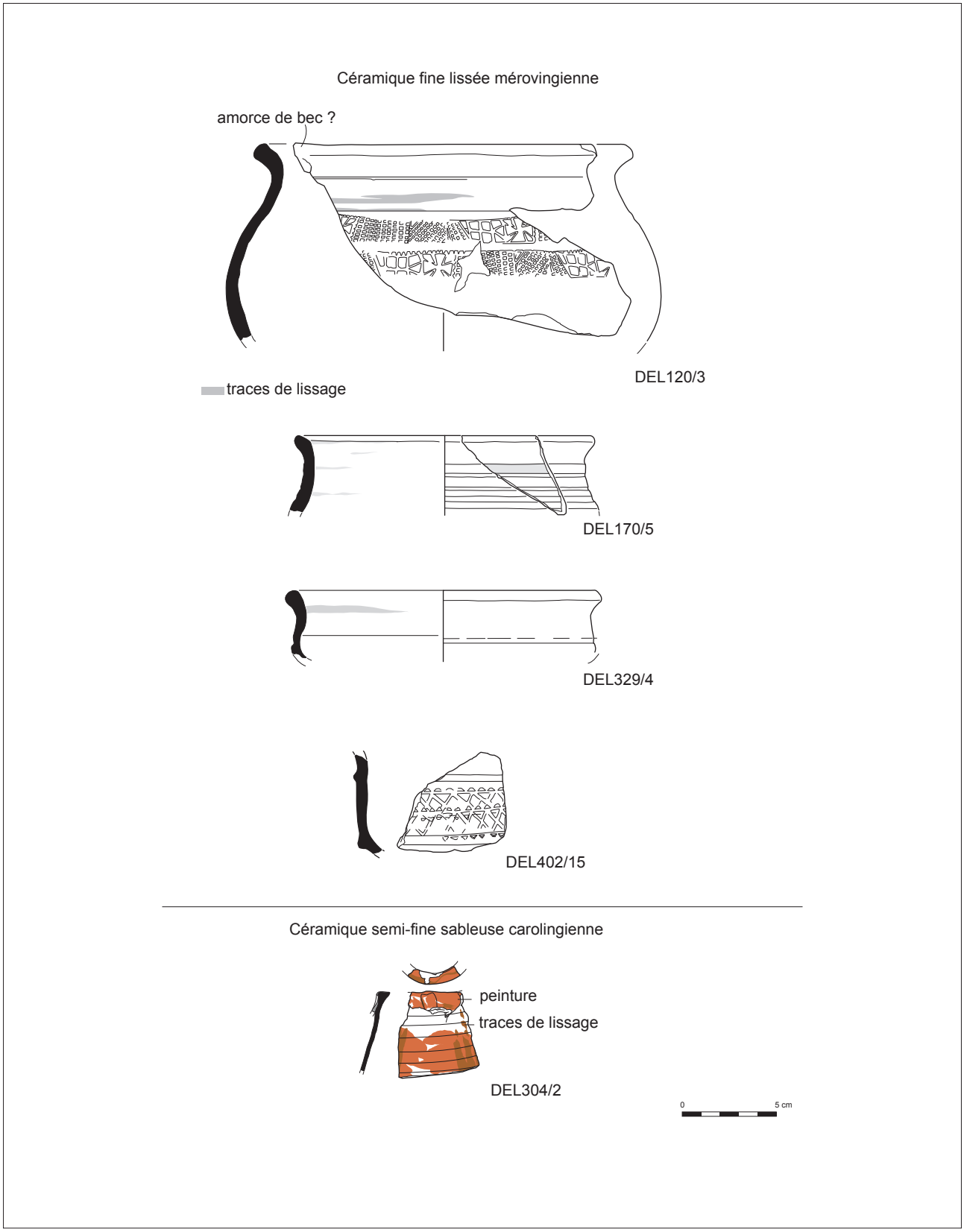

Fig. 30 - Drancy « rue Louis Delplacé » (Seine-Saint-Denis) - Productions céramiques fines lissées, VIe-VIIIe siècles et fragment de céramique à pâte semi-fine sableuse avec inclusions blanches qui présente des traces de peinture et de lissage vertical, réf. DEL304/2-7614. © Dessin-DAO : A. Lefèvre et N. Latsanopoulos (CG93).

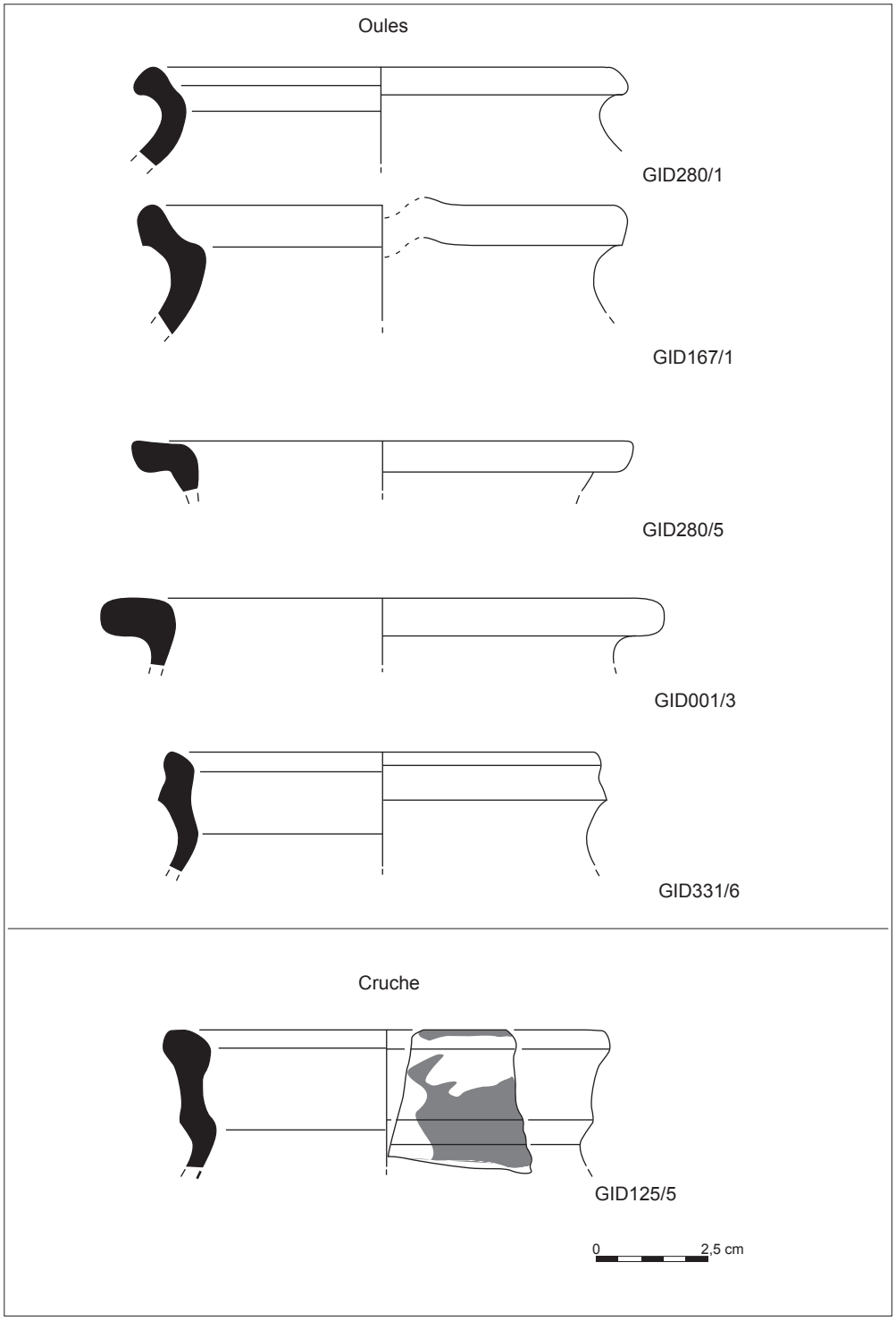

Fig. 31 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Oules et cruche, VIIIe-Xe siècles. © Dessin-DAO : F. Ravoire (CG93).

et les vases sont peu abondants ; les autres formes identifiées – lampe, mortier, poêlon, couvercle – ne le sont que de façon marginale.

Parmi les cruches (fig. 32 à 33), on note en particulier la présence de cruches à bec tubulaire tangeant et de cruches à bec pincé. La plupart d'entre elles présentent un bord débordant horizontal, les autres pièces offrant soit un bord en bandeau débordant, soit un bord horizontal trapu.

Les bords en bandeau débordant sont caractéristiques de la plupart des oules (fig. 34 à 35), avec les bords en bandeau légèrement concave à l'intérieur. Les autres types de bords – bord débordant horizontal (fig. 34), bord en bandeau simple – sont beaucoup moins représentés.

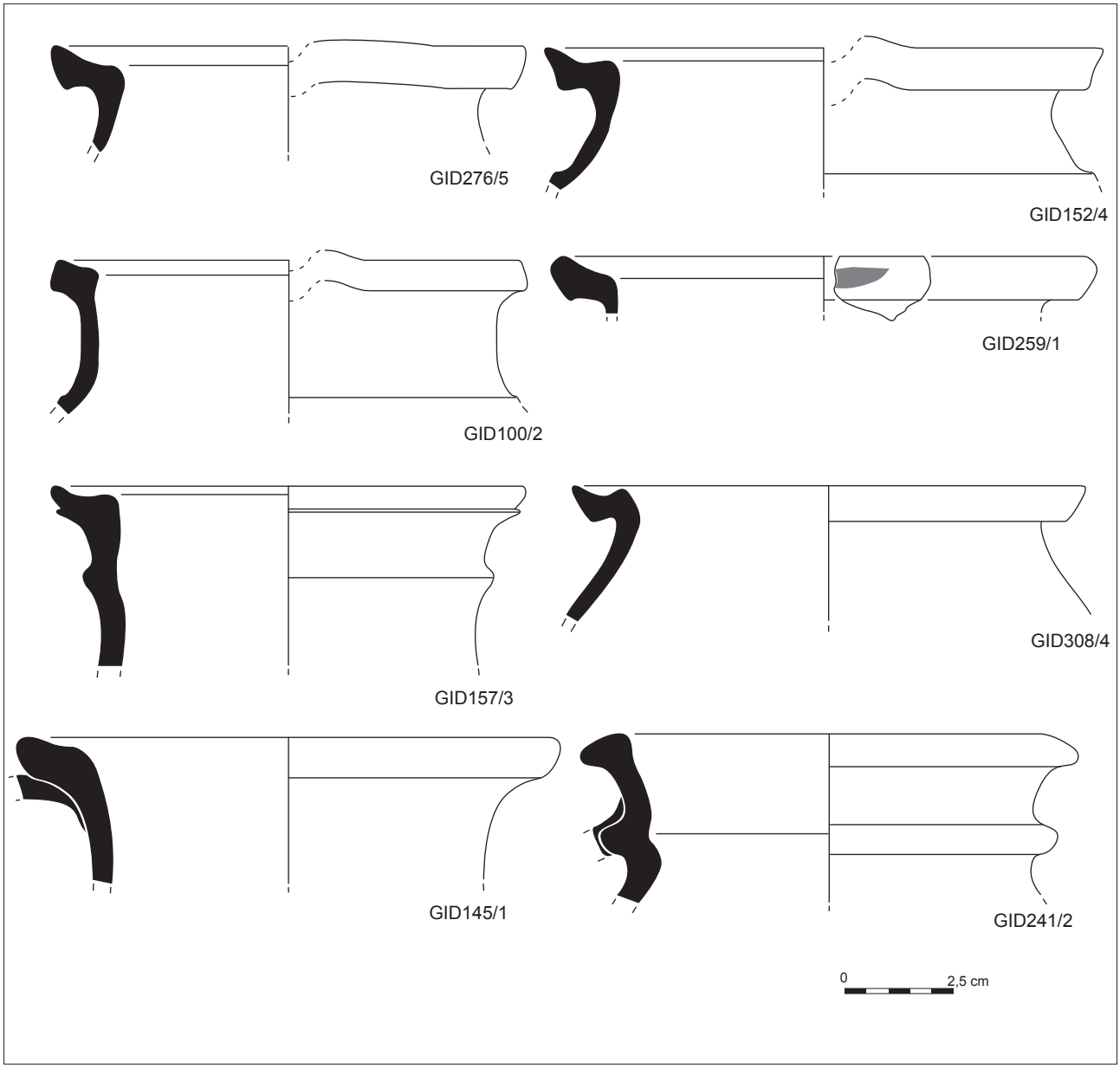

Fig. 32 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Cruches, XIe-XIIe siècles. © Dessin-DAO : F. Ravoire (CG93).

Les décors sont en rapport avec la typologie des formes : une grande majorité de décor peint sur les cruches et les oules, des décors avec glaçure, engobe ou engobe et glaçure sur les pichets dont deux portent un décor sur bandes appliquées.

Présente en même temps que les pâtes sableuses franciliennes, il est possible qu'une partie des céramiques, à pâtes blanches (X^{e}-XIe s.) et à pâtes denses (XIIe s.), soit issue des ateliers de la vallée de l'Ysieux (Lassy et Fosses - Val-d'Oise)

LA FAUNE

Deux ensembles comprenaient suffisamment de restes fauniques osseux pour être étudiés : le premier, constitué des contextes mérovingiens de la rue Louis Delplacé, le second, des contextes XIe-XIIe s. de la rue Charles Gide.

L'ensemble mérovingien

L'étude des restes (fig. 36) révèle une liste d'espèces restreinte, composée exclusivement d'animaux domestiques, où la triade bœuf-porc-caprinés constitue environ les 9/10e des restes déterminés (GONÇALVES 2001, p. 135-139). Aucun reste osseux ne témoigne d'une activité cynégétique, ni même d'une chasse de « rencontre » dans les champs. Or, la rareté ou l'absence totale de gibier apparaît, durant tout le haut Moyen Âge, comme un marqueur fiable des contextes ruraux, les espèces chassées ne se rencontrent en

quantité significative que sur des sites palatiaux ou aristocratiques.

Le cheval, avec 6,2 % du nombre de restes, est bien représenté. Toutefois, près de 80 % des restes proviennent de fossés ou de niveaux de remblaiement de fonds de cabanes, structures qui accueillent habituellement des vestiges osseux encombrants sans relation évidente avec l'alimentation. La part de l'espèce est quasiment nulle dans les structures ayant pu servir de dépotoir domestique. Plusieurs ensembles anatomiques en connexion ont été observés et ne présentent aucun stigmate de découpe, de décarnisation ou de cuisson. Il s'agit vraisemblablement de rejets liés à une mortalité naturelle.

La part de la basse-cour est anecdotique et seul le coq est représenté. Toutefois, eu égard à la fragilité des ossements, il est possible que son rôle soit minoré. Le chien, espèce commensale inféodée à l'homme, est peu représenté à l'instar des autres sites ruraux du haut Moyen Âge. Il se signale avant tout par les traces de crocs qu'il laisse sur les restes osseux, laissant augurer un rôle non négligeable dans la destruction des déchets.

La triade domestique bœuf-porc-caprinés est donc la plus représentée. Les porcs sont abattus après une ou deux saisons d'engraissage et seuls quelques individus sont préservés au-delà pour la reproduction. Pour les caprinés, l'abattage du troupeau s'effectue en deux phases. Une moitié du cheptel est abattue entre 2 et 4 ans, lorsque les animaux ont atteint leur maturité pondérale. Il s'agit donc d'une exploitation en vue d'une production carnée quoique les animaux aient pu déjà livrer quelques produits secondaires, laine et lait. La seconde moitié du cheptel est constituée d'adultes et de vieux adultes, âgés de 4 ans et plus, élevés jusque-là pour leur laine et leur lait. Quant à l'élevage bovin, il est plus complexe. Une part non-négligeable de l'effectif est prélevée avant 15 mois. S'agit-il d'une mortalité inhérente à l'élevage ou d'une volonté de consommer de la viande de veau ? Il est en fait possible que les deux phénomènes soient à l'œuvre, car si aucune trace de découpe n'est observable, nombre de sites contemporains attestent de la

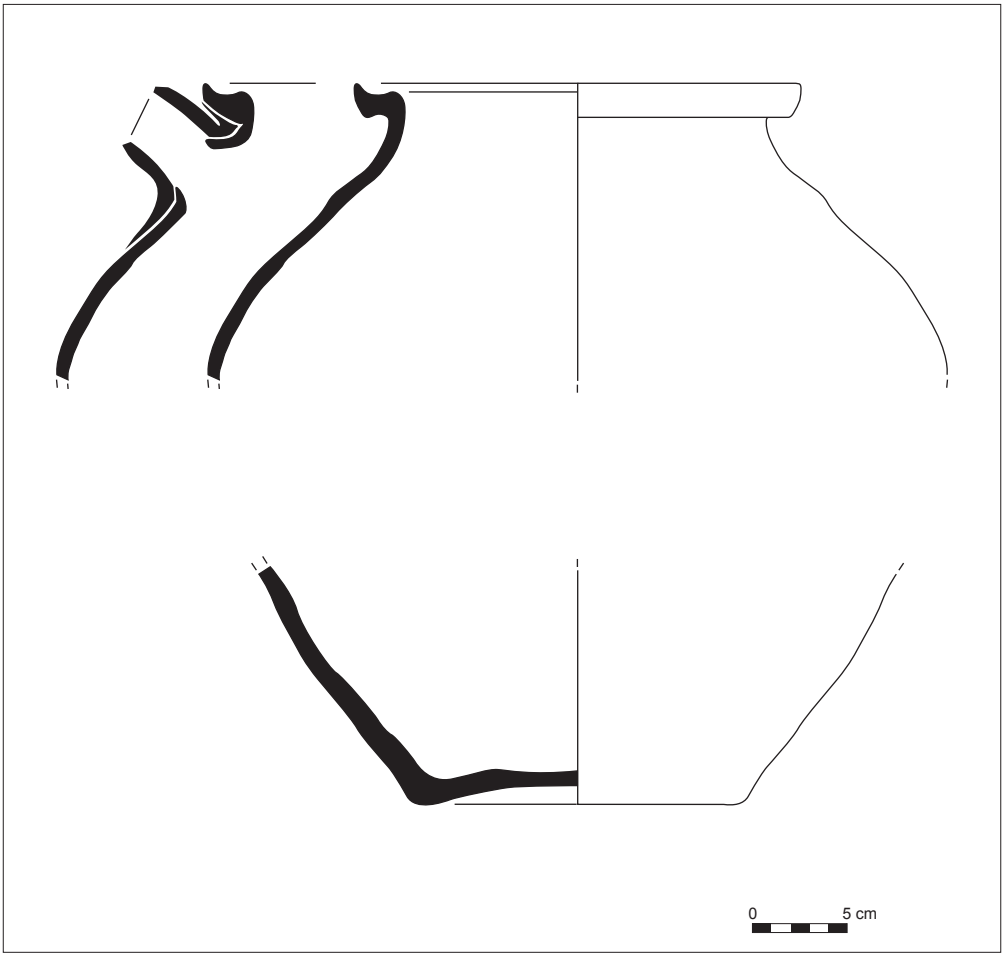

Fig. 33 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Cruche réf. GID145/4. © Dessin-DAO : F. Ravoire (CG93).

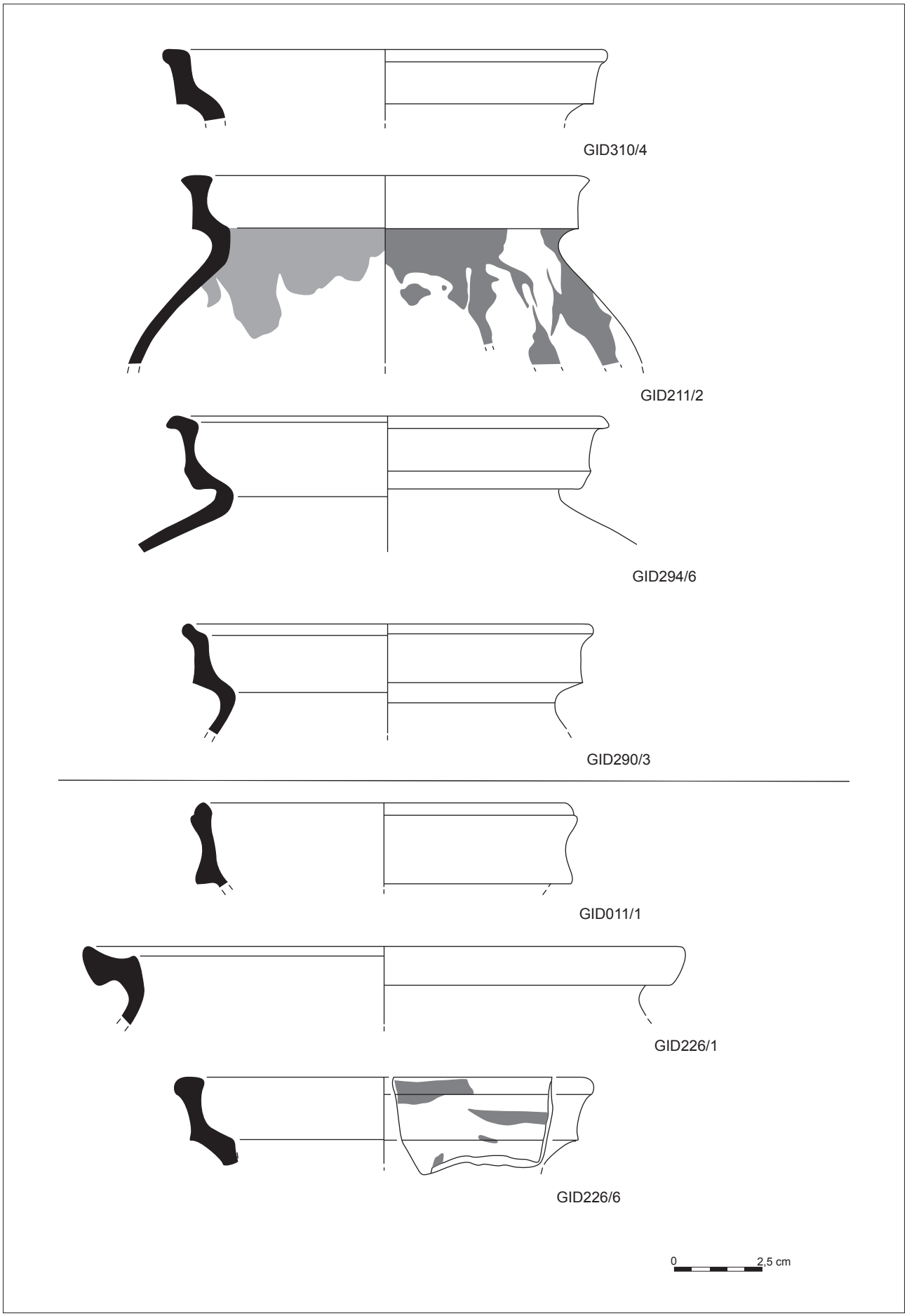

Fig. 34 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Oules, XIe siècle (haut) et XIe-XIIe siècles (bas). © Dessin-DAO : F. Ravoire (CG93).

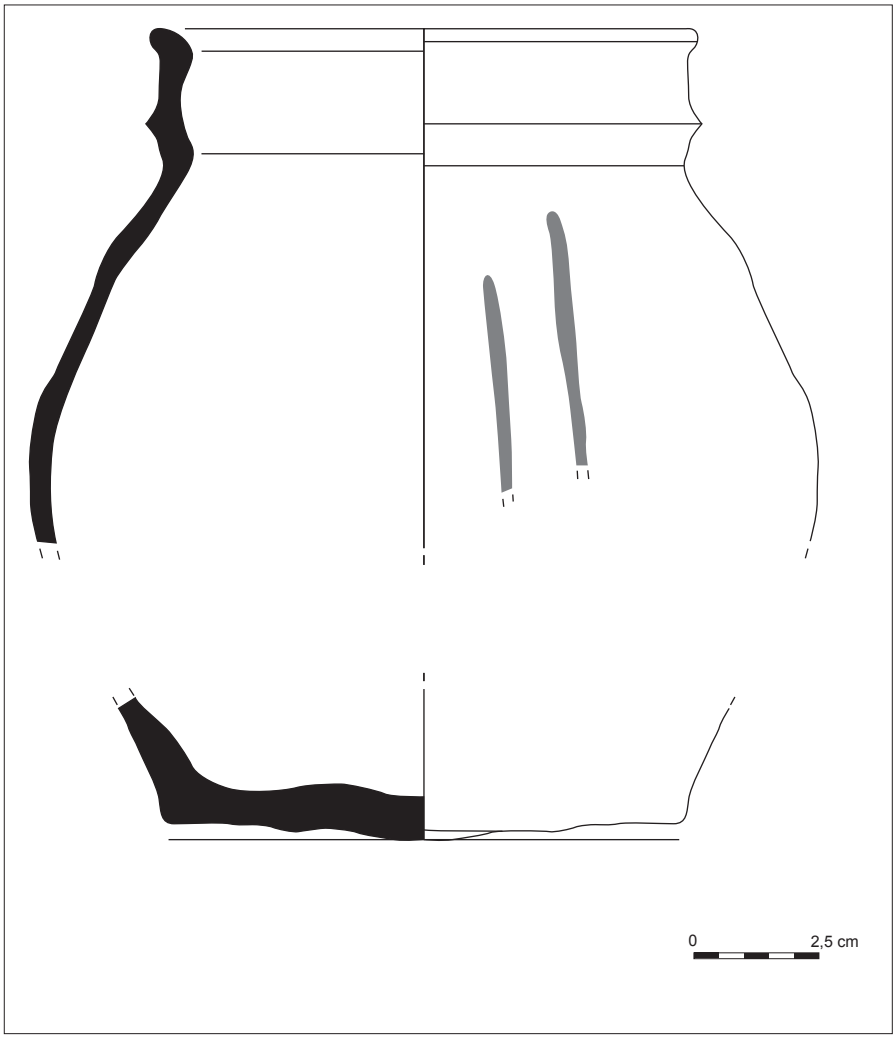

Fig. 35 - Drancy « rue Charles Gide » (Seine-Saint-Denis) - Oule réf. GID221/4, XIe siècle. © Dessin-DAO : F. Ravoire (CG93).

production ciblée de viande de veau. Le pic d'abattage principal concerne des animaux âgés de 3 à 4 ans, parvenus à leur maturité pondérale et donc élevés en vue de leur exploitation bouchère. Enfin, un tiers du cheptel est constitué d'animaux âgés ou séniles, clairement exploités pour les produits secondaires qu'ils livrent, lait ou force de traction.

L'ensemble inscrit donc le site dans une catégorie désormais bien connue, où la proportion de bovins est comprise entre 60 % et 80 % du cheptel domestique, avec des troupeaux majoritairement constitués d'individus mâles âgés exploités pour leur force motrice, destinée aux travaux de labours.

L'ensemble des XIe-XIIe s.

L'ensemble des XIe-XIIe s. est issu de deux types de structures montrant de grandes disparités. Les restes provenant des ensembles clos (fosses, silos, trous de poteau) sont peu altérés, avec une attaque par les radicelles peu perceptible et une action des chiens ou des suidés peu marquée. En revanche, les restes issus des fossés sont fortement minéralisés, fragilisés par l'attaque des radicelles, avec de nombreuses empreintes de morsures de chiens. La surface externe des os est donc généralement détruite et le morcellement très marqué. À l'évidence, deux modes d'accumulation distincts ont prévalu : un rejet rapide dans les ensembles clos et un abandon sur des surfaces balayées de la surface environnante lors du comblement des fossés. Une différence notable de conservation des ossements peu donc être observée, avec notamment un poids moyen des restes plus faible mais une quantité de fragments plus important dans les fossés que dans les ensembles clos. Rien n'autorise toutefois à lire dans ces distorsions taphonomiques des modes de rejets spécifiques, ainsi qu'on peut l'observer sur certains sites où les fossés, par exemple, vont livrer de façon préférentielle des rejets de fortes tailles ou de certaines espèces.

Le spectre faunique permet de retrouver certaines caractéristiques observées à la période précédente.

Le gibier est absent et confirme la nature rurale du site.

La part de la volaille est faible, avec une part plus importante du coq que de l'oie. On ne peut toutefois exclure des raisons autres que la fragilité des ossements, ou le désintérêt pour un tel élevage. La volaille est importante sur les sites ecclésiastiques à l'époque carolingienne – les abbayes de Saint-Denis et de Sainte-Geneviève sont possessionnées à Drancy après l'An mil – et les redevances en coqs et chapons sont classiques à partir du XIIIe s. On peut donc raisonnablement penser que la rareté de la volaille est plutôt le témoignage d'une absence de consommation sur place.

Le cheval est représenté de façon significative, aussi bien dans les fossés que dans les ensembles clos, mais là encore, sans qu'aucune trace de décarnisation en vue d'une consommation n'ait pu être mise en évidence.

Les chiens sont peu représentés. On note toutefois la découverte, dans la fosse GID152, d'un individu complet, âgé de plus de 3 ans, de stature moyenne

Espèces	Nombre de restes	%	Poids de restes (gr.)	%	Poids moyen	Part relative des 3 espèces principales
Bœuf	464	59,6	26920	79,1	58	65,4
Porc	101	13	1375	4	13,6	14,2
Caprinés	142	18,2	1462	4,3	10,3	20
Cheval	48	6,2	4034	11,9	84	
Chien	11	1,4	74	0,2	6,7	
Ane	1	0,1	36	0,1	36	
Chat	2	0,3	120	0,4		
Coq	10	1,3	18	0,1	1,8	
Soit déterminés	*779*	*57*	*34039*	*96,7*	*43,7*	
Soit indéterminés	*587*	*43*	*1170*	*3,3*	*2*	
Total =	**1366**	**100**	**35209**	**100**	**25,8**	

2

Espèces	Nombre de restes	%	Poids de restes (gr.)	%	Poids moyen	Part relative des 3 espèces principales
Bœuf	71	22,3	2638	47,2	37,2	26,9
Porc	66	20,8	515	9,2	7,8	25
Caprinés	127	39,9	659	11,8	5,2	48,1
Equidé	17	5,3	1386	24,8	81,5	
Chien	5	1,6	346	6,2	69,2	
Coq	12	3,8	9	0,2	0,8	
Oie	1	0,3	6	0,1	6	
Oiseau	1	0,3	0,5	0,1	0,5	
Rat	17	5,3	6	0,1	0,4	
Homme	1	0,3	26	0,5	26	
Soit déterminés	*318*	*34,3*	*5591,5*	*91,4*		
Soit indéterminés	*610*	*65,7*	*528*	*8,6*		
Total =	**928**	**100**	**6119,5**	**100**	**17,6**	

3

Espèces	Nombre de restes	%	Poids de restes (gr.)	%	Poids moyen	Part relative des 3 espèces principales
Bœuf	26	36,6	316	37,4	12,2	41,9
Porc	14	19,7	104	12,3	7,4	22,6
Caprinés	22	31	86	10,2	3,9	35,5
Equidé	4	5,6	324	38,3	81	
Chien	3	4,2	2	1,4	4	
Chat	1	1,4	1	0,1	10	
Coq	1	1,4	2	0,2	2	
Soit déterminés	*71*	*33,5*	*845*	*94,2*		
Soit indéterminés	*141*	*66,5*	*158*	*15,8*		
Total =	**212**	**100**	**1003**	**100**	**11,9**	

Fig. 36 - Drancy (Seine-Saint-Denis) - Spectre faunique de la phase 3 (VI-VIIIe siècles) de la rue Louis Delplacé (1), des ensembles clos de la phase 3 (XIe-XIIe siècles) de la rue Charles Gide (2), des fossés de la phase 3 (XIe-XIIe siècles) de la rue Charles Gide (3). © S. Frère (CRAVO).

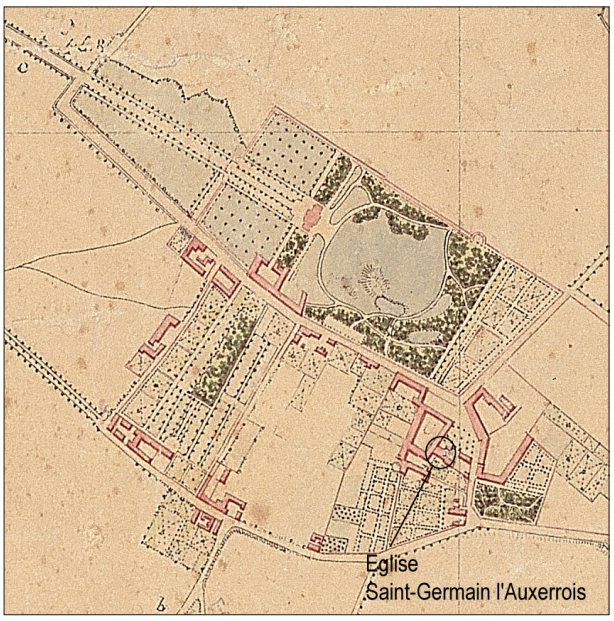

Fig. 37 - Minutes de la carte d'Etat-Major au 1/10000e, feuille 45, 1818 (détail) (Institut géographique national).

(50 cm au garrot), ne présentant aucune trace de couteau pouvant attester de la récupération de sa peau.

Le chat domestique est également peu représenté, mas cette rareté doit être pondérée par une présence significative du rat noir. Les restes de ce dernier, découverts dans les ensembles clos, peuvent résulter d'un piégeage naturel des spécimens, mais traduisent peut-être plus sûrement le rejet d'individus chassés, par l'homme ou le chat.

La triade domestique bœuf-porc-caprinés est, très classiquement, la plus représentée. Pour le bœuf, l'estimation de l'âge d'abattage montre que l'intégralité du cheptel est abattue entre 24 et 48 mois. Le corpus révèlerait donc un élevage centré sur la production bouchère si le déficit de vertèbre, seul os pouvant indiquer la présence d'individus de plus de 5 ans, n'amenait à relativiser cette affirmation. Les porcs sont très naturellement abattus dès qu'ils parviennent à leur maturité pondérale, 50 % des individus l'étant ainsi à 12 mois. Quant aux caprinés, ils font l'objet d'une double exploitation. La moitié des individus est abattue entre 2 et 4 ans, au seuil de la maturité pondérale, dans une perspective bouchère. Mais la conservation de l'autre moitié du cheptel au-delà de 4 ans ne répond pas seulement à un besoin de reproducteurs, mais traduit également une exploitation pour la laine et le lait.

Ces résultats ne sont pas sans rappeler ceux de l'étude archéozoologique réalisée dans la cadre de la fouille de « La Confiserie » à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise, GENTILI 2005).

SECOND MOYEN ÂGE ET ÉPOQUE MODERNE

Les fouilles récentes ont peu apporté à la connaissance du second Moyen Âge et de l'Époque moderne, pour lesquelles les sources historiques demeurent essentielles. Il nous semble toutefois opportun de prolonger la présentation des données archéologiques par une évocation du site à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne afin de conduire l'exposé jusqu'à cette grande inflexion historique que constitue, pour Drancy comme pour toutes les communes du centre francilien, la seconde moitié du XIXe s.

Les sources révèlent deux lieux habités – le Grand Drancy et le Petit Drancy – nonobstant la mention, tardive (1773) et unique, d'un moulin à vent : *« Item. 2 arpents onze perches de terre proche le lieu où étoit anciennement le moulin à vent de Drancy appelé Lamare aux gueudres tenant d'un côté aux terres de la seigneurie du Grand Drancy, d'autre à laditte seigneurie et d'un bout à Monsieur Meunier, maître des Postes du Bourget* » (GAILLARD 1993, p. 61). La maîtrise foncière et seigneuriale des lieux est exemplaire de ce que les environs de Paris permettent d'observer : une forte emprise initiale des grandes abbayes, Saint-Denis, Sainte-Geneviève, et d'un lignage d'officiers du Roi, les sires de Senlis au XIIe s. ; puis un poids grandissant du patriciat parisien comme le marchand, à la fin du XIIIe s., avec notamment André Porcheron ou Porceron, grand propriétaire de terrains maraîchers aux portes de Paris ; patriciat d'office, avec notamment, au XVIe s., les Budé, aux XVIe-XVIIe s., les Séguiers, qui donnent successivement un grand maître des Eaux et Forêt, un conseiller au Parlement et prévôt de Paris, un chancelier.

LE VILLAGE DE DRANCY OU GRAND DRANCY

Sur les plans du début du XIXe s. - le plan cadastral de 1808-1812 (fig. 6) et la minute de la Carte d'Etat-Major de 1818 (fig. 37) - y figurent, le long du chemin de Drancy à la route de Senlis, du chemin de Saint-Denis à Drancy, du chemin du Marais, une cinquantaine de constructions renvoyant aux deux grands types architecturaux de la banlieue nord-est de Paris que sont alors le corps de ferme et la maison de cultivateur. Dans l'angle sud-ouest de la place que ménage l'élargissement du chemin de Drancy à la route de Senlis se trouve l'église Saint-Germain l'Auxerrois (fig. 37). Celle-ci fait partie des nombreux sanctuaires

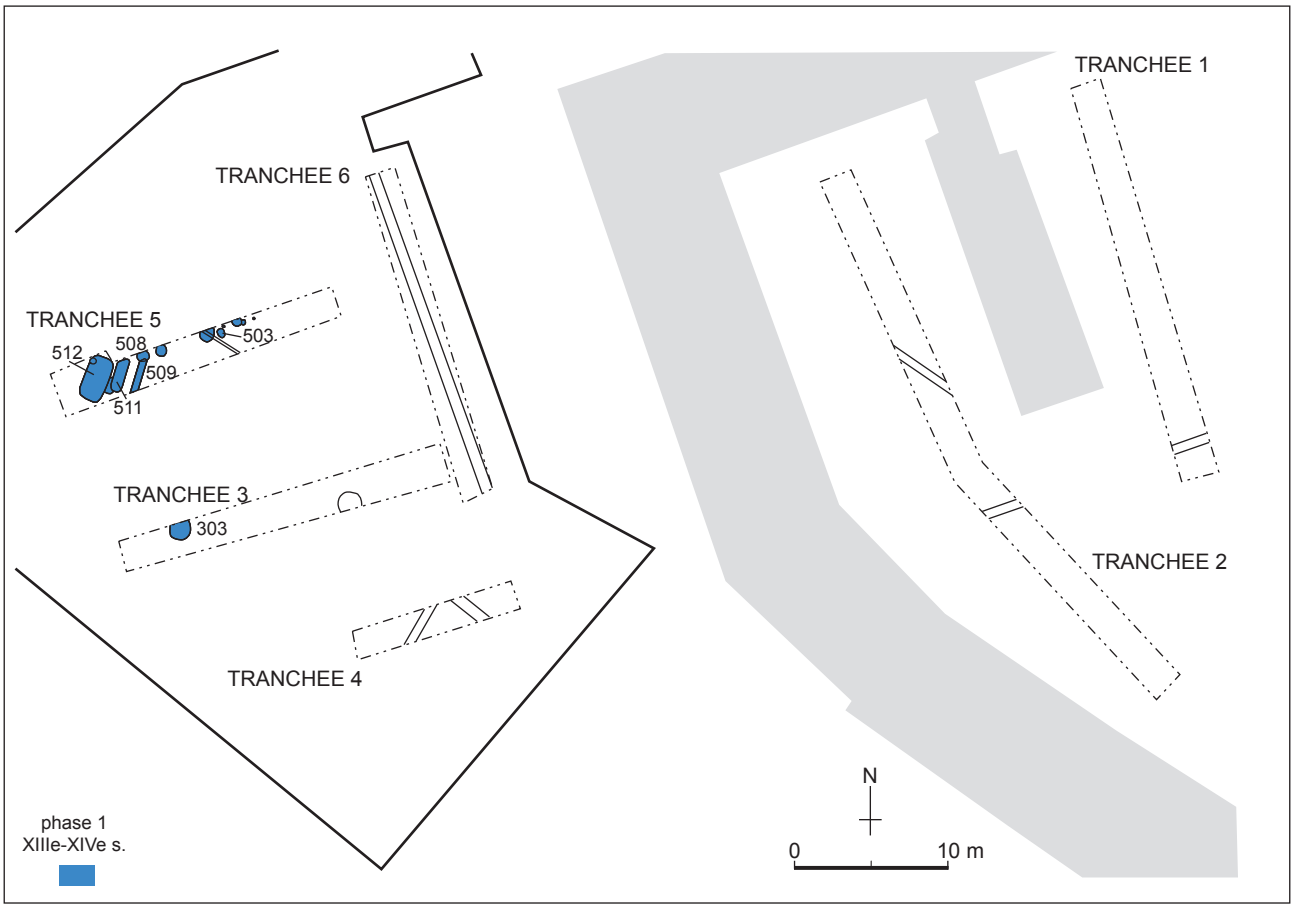

Fig. 38 - Drancy « rue Paul Bert » (Seine-Saint-Denis) - Phase 1, XIIIe-XIVe siècles (d'après CAPARROS, RENEL 2006 : p. l5).

franciliens attestés pour la première fois à la fin du XIe s., à la faveur de leur entrée dans le patrimoine du prieuré parisien de Saint-Martin-des-Champs nouvellement fondé. De fait, la collation à la cure appartiendra au prieur de Saint-Martin-des-Champs jusqu'à la Révolution. Totalement reconstruite en 1870, puis déplacée sur un autre site en 1936, cette église est aujourd'hui mal connue. L'abbé Lebeuf rapporte que l'église « *étoit autrefois plus spacieuse. Le chœur ayant été abbattu, on a placé l'autel dans la croisée. On voit encore par quelques restes que c'étoit un édifice du douzième ou treizième siècle* » (LEBEUF 1755, p. 270). Le plan cadastral de 1808-1812 figure de fait un modeste édifice de moins de 20 m de long sur 10 m de large, flanqué à son angle sud-est de ce qui pourrait être un clocher. Le cimetière est au sud de l'église. Ces éléments sont récurrents dans ce contexte de la proche banlieue de Paris.

Peu de structures archéologiques du village du second Moyen Âge et de l'Époque moderne ont été mises au jour. L'ensemble le plus significatif découvert par le diagnostic de la rue de la République consiste en 14 structures datées entre la fin du XIIIe et la fin du XIVe s. (fig. 38) : un fossé orienté nord-ouest/sud-est, de 0,44 m de largeur à l'ouverture, à profil en U (ST509), quatre trous de poteau, quatre silos à profil tronconique, partiellement fouillés (ST303, 503, 508, 511), trois fosses de fonction indéterminée et une fosse peut-être identifiable à une fosse de travail (ST512) (CAPARROS, RENEL 2006, p. 13-17).

Au nord du village se trouve le château, reconstruit au XVIIe s., caractéristique de ces demeures

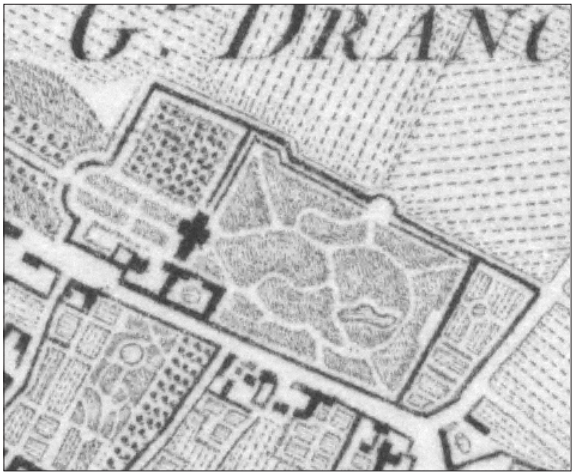

Fig. 39 - Carte des environs de Paris de l'abbé Delagrive, feuille VIII, 1740 (détail).

de plaisance suburbaines où le patriciat parisien du temps reproduit, à la mesure de ses moyens, les grands ensembles royaux et princiers. On a évoqué la perspective que dessine l'allée qui s'ouvre sur la route de Senlis. Celle-ci aboutit à une avant-cour qui précède une cour ouverte. Le logis mesure environ 40 sur 15 m. Les deux façades sont marquées par un avant-corps peu saillant. Au sud du château se trouvent les communs. Le diagnostic de 2008 a permis de mettre au jour les fondations de l'un des bâtiments, figuré sur le plan cadastral de 1808-1812 (fig. 10). Il s'agit de fondations en gypse et calcaire avec des tailles de belle qualité et la mise en œuvre de véritables carreaux, l'ensemble étant lié au plâtre et au mortier de chaux. Un état antérieur est visible sous la forme de tranchées de récupérations de murs. Derrière le logis se trouvent les jardins. La carte de l'Abbé Delagrive (fig. 39), en 1730-1740, puis la carte des Chasses, à la fin du XVIIIe s., offrent de ce dernier deux représentations successives, intéressantes par la transformation du parc qu'elles révèlent : composition d'inspiration classique autour d'un axe nord-est/sud-ouest prolongeant l'allée menant au château, bordé de parterres et de bosquets, puis jardin anglo-chinois avec sa pièce d'eau. Le château classique semble postérieur à un manoir attesté en 1585, sans doute modeste, puisque décrit comme « *hostel de la valeur de vingt livres de rente ou environ et fut Amaury de la Charmaye* » (Archives nationales, S1552). On ne sait toutefois rien d'autre sur cette demeure.

LE PETIT DRANCY

Sur le plan cadastral de 1808-1812, le lieu affecte la morphologie classique d'une grosse ferme francilienne : un clos d'une soixantaine de mètres de côté ceint de bâtiments, percé de deux entrées, au sud-ouest et au nord-est, avec une mare à une soixantaine de mètres à l'ouest. Autour, de grandes parcelles tranchent sur un parcellaire environnant plus morcelé et signalent la grosse exploitation. Le lieu est mentionné pour la première fois en 1207 sous le nom de « *vico que dicitur de Noies* ». Il s'y trouve également une église au vocable de Saint-Sylvain située, selon l'Abbé Lebeuf qui décrit le lieu au milieu du XVIIIe s., à l'est de la ferme (LEBEUF 1755, p. 271). Cette église est attestée pour la première fois en 1124, lorsque Guy de la Tour en cède l'autel au prieuré Saint-Nicolas d'Acy de Senlis. Une certaine confusion semble régner au XIIIe s. quant au statut respectif de Saint-Germain et de Saint-Sylvain : si en 1207 un acte d'Eudes, évêque de Paris, fait en effet état d'une *« nova ecclesia que constructa est infra terminos ecclesiae S.Germani de Darenciaco in vico que dicitur Noes* » (Archives nationales, S1552), à l'évidence l'église Saint-Sylvain est placée là dans la dépendance de Saint-Germain, sans toutefois que sa qualification de « neuve » soit bien claire (s'agit-il d'une allusion à une récente reconstruction ?). Le pouillé de la province de Sens daté du XIIIe s., à l'inverse, ne mentionne à Drancy qu'une église à la collation de Saint-Nicolas d'Acy, et plusieurs actes de l'abbaye de Sainte-Geneviève datés de 1287 et 1288 évoquent Drancy comme située *« in parrochia de Noi* ». Les deux églises semblent en fait dotées d'un statut paroissial, situation qui perdure jusqu'à ce qu'en 1644, l'Official de Paris déclare l'église Saint-Sylvain simple chapelle, avant que celle-ci ne soit détruite à la Révolution.

En l'absence de toute information de nature archéologique, l'origine du Petit Drancy ne peut donc faire l'objet que de conjectures, et la question d'une fondation au haut Moyen Âge de cet habitat demeure ouverte. Non loin de Drancy, la ferme de Savigny à Aulnay-sous-Bois offre l'exemple peut-être comparable d'une grosse ferme flanquée d'une église perdant au XIIIe s. son statut paroissial au profit de l'église du village d'Aulnay, et dont les recherches archéologiques récentes – reprenant en cela un dossier archéologique ouvert dans les années 1960 – montrent qu'elle succède à une occupation importante et continue depuis la fin de La Tène.

CONCLUSION

À l'issue de cette présentation des données archéologiques et historiques, c'est la nature de l'occupation laténienne qui apparaît comme le premier point de débat. Les vestiges mis au jour suggèrent un site fossoyé de plaine d'environ 500 m de long. Dès lors, les deux modèles d'habitat de plaine connus pour l'époque gauloise doivent être testés : la ferme et le gros village d'artisans. Un village gaulois est ainsi attesté à Bobigny, dans la partie ouest de la commune et une ferme à Saint-Denis sur le site dit « des Tartres », à la limite de Pierrefitte-sur-Seine. La différence entre les deux modèles réside sur la complexité de leur plan, leur extension spatiale, la plus grande diversité des objets collectés dans les villages mais aussi sur leur grande fragmentation. Le site de Drancy diffère de celui de Bobigny. La densité de mobilier est moindre avec, par exemple, une moyenne de 107 fragments de faune par mètre cube à Bobigny contre 13 à Drancy. Il n'a pas été identifié de grands fossés à fond plat et de structures fossoyées pour l'accès et le stockage

de l'eau comme cela est caractéristique des grands villages. Pourtant la découverte de bracelets en verre (notamment un fragment de bracelet en verre bleu et filet jaune découvert rue Louis Delplacé) et en lignite, d'ossements animaux (dont du porc et du cheval), de poids de métier à tisser, d'une balle de fronde, de céramiques et de creusets, le tout associé à des déchets de métallurgie, semble inscrire Drancy dans les caractéristiques des bourgades artisanales.

Se pose ensuite la question d'une éventuelle continuité d'occupation de La Tène jusqu'au Haut-Empire, question qui ne peut toutefois trouver aujourd'hui une réponse satisfaisante. L'hypothèse d'une solution de continuité, issue de l'interprétation littérale des vestiges, doit être appréciée à l'aune de l'exiguïté des fenêtres d'observation ainsi que de la découverte, rue Roger Salengro, de tessons de céramique non tournée, certes résiduels, plutôt attribuables à La Tène D.

La caractérisation exacte de l'occupation antique demeure également problématique. La nature et la densité des vestiges du Bas-Empire suggèrent un espace voué à des activités agricoles, à proximité d'un habitat non localisé. Mais les vestiges du Ier s. appartiennent-ils à un établissement plus grand ou à un habitat plus modeste ? Les fouilles réalisées dans le nord de l'Île-de-France ont en effet montré qu'il existe une catégorie de petits établissements qui se composent de quelques bâtiments dispersés sans ordre apparent, une seule construction étant maçonnée et dotée d'un toit de tuiles.

Si l'occupation du premier Moyen Âge renvoie quant à elle à une typologie de l'habitat rural francilien de mieux en mieux affirmée, deux points retiennent particulièrement l'attention. Le premier, c'est naturellement la faible importance de la phase d'occupation carolingienne, même si cette constatation doit, certes, être relativisée au regard de la taille et de la localisation des fenêtres d'observation. Le second, c'est la différence très significative des spectres fauniques entre l'époque mérovingienne et les XIe-XIIe s. : classique pour la première période dans le contexte des sites ruraux de la France du Nord, le spectre faunique l'est beaucoup moins pour la seconde. Mais qu'en conclure précisément ? Une conversion du lieu à un élevage spécialisé du mouton en vue d'une production de viande, de laine et de lait ? Une exportation massive des porcs et des bovins ?

L'absence de toute structure postérieure au XIIe s. rue Roger Salengro, rue Charles Gide et rue Louis Delplacé révèle vigoureusement, quoiqu'en négatif, les profondes transformations qui affectent alors l'espace villageois. Cette « pétrification » évoque tout à la fois la concentration du bâti et la stabilisation de son assiette, ainsi que la généralisation de l'usage de matériaux « durs », en l'occurrence ici le plâtre et le gypse.

In fine on aura saisi, au fil de notre propos, à quel point, effectivement, cette archéologie qui ne peut offrir l'accès simultané à de vastes surfaces peut être frustrante. Est-elle même justifiée lorsque l'on sait que seule l'étude d'aires étendues est à même d'ouvrir à une compréhension fine des organisations spatiales antérieures aux villages du bas Moyen Âge ? À cette légitime interrogation, on apportera sans hésiter deux réponses. La première, c'est qu'il y aurait quelque paradoxe à ce que ce soit justement les formes d'habitat les plus stables qui demeurent durablement les plus mal connues quant à leur genèse et leur développement. La seconde, c'est que le réaménagement des centres anciens et de leurs abords, au bâti souvent dégradé, est aujourd'hui un enjeu urbain de première importance et une source de nombreux travaux d'aménagement, offrant autant d'opportunités d'intervention.

Pour autant, de telles interventions sont impossibles en l'absence de zones de saisine archéologique telles que définies à l'article L522-5 du Code du patrimoine. Toujours nécessaires, les zones de saisines systématiques, portant transmission au Service régional de l'archéologie de toutes les demandes d'utilisation du sol, sont absolument indispensables pour prétendre mener, dans un contexte préventif, l'étude archéologique des centres villageois anciens du centre francilien où les surfaces accessibles à la faveur de chaque aménagement sont nécessairement réduites.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ATSMA H., VÉZIN J. (éd.) Trad. Françoise Le Porzou (1980) - Le testament d'Erminthrude : texte et traduction, dans : PÉRIN P., VELAY P., RENOU L. (éd.), *Catalogue d'art et d'histoire du musée Carnavalet II. Collections mérovingiennes*, Paris, p. 818-826.

BARAT Y. (1993) - Les céramiques « rugueuses » ou « granuleuses » du Bas-Empire en Île-de-France, dans : DUFAY B., VERMEERSCH D. (dir), *Trésors de terre : céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine* : catalogue de l'exposition de Versailles, Paris et Guiry-en-Vexin, juin 1993-juillet 1994, Versailles, p. 171-177.

CAPARROS T., RENEL F. COL. (2006) - *Drancy 2-8 rue Berthelot. Seine-Saint-Denis – Île-de-France, Rapport de diagnostic*, Pantin - Saint-Denis : Inrap. Direction interrégionale Centre-Île-de-France – Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 45 p.

DERU X. (1996) – *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, 463 p.

GABORIEAU C. (1987) - *Site du Bois Mazurier - La Courneuve : rapport 1987*, 16 p.

GAILLARD J.-C. (1993) - *Moulins d'Aulnoye et d'alentours*, Le Raincy, 175 p.

GENTILI F. (2000) - *Villiers-le-Bel (Val d'Oise), la « Place de la Ville ». Volume 3 : le haut Moyen Âge,* DFS de sauvetage urgent du 1er mars au 31 octobre 1995 et du 24 juin au 30 octobre 1996, Saint-Ouen l'Aumône : Service Départemental du Val d'Oise / Saint-Denis : Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Décembre 1999-juin 2000.

GENTILI F. (2005) - *Villiers-le-Bel (Val d'Oise), « La Confiserie ».* Rapport final d'opération d'une fouille archéologique préventive du 27 avril au 8 juillet 2005. Inrap - Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 2005, 251 p.

GENTILI F. (2008) – L'habitat rural du haut Moyen Âge de « La Chapelle, La Croix Verte » au Mesnil-Aubry (Val d 'Oise), dans : *Revue archéologique d'Île-de-France*, numéro 1, 2008, p. 265-308.

GENTILI F. (2009) - Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples franciliens, dans : GENTILI F., LEFÈVRE A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, 2e supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, Guiry-en-Vexin, p. 97-123.

GONÇALVES C. DIR. (2001) - *Drancy. Rue Louis Delplacé / Rue de la Poterie. Seine-Saint-Denis 93 029,* DFS de fouille préventive (13/11/00 – 21/07/01), Épinay-sur-Seine – Saint-Denis : Département de la Seine-Saint-Denis, Centre d'archéologie – Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 144 p.

HAYE F., HÉRON C., MUNOZ C. (1998) - *Drancy, rue Roger Salengro 93 09 029 (Seine-Saint-Denis),* DFS de sauvetage urgent (20/10 - 9/11/1997), Bobigny - Saint-Denis : Département de la Seine-Saint-Denis, Mission archéologie - Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 83 p.

HAYE F., HÉRON C., MUNOZ C. (2001) - L'occupation antique du Bas-Empire du site de Drancy, rue Roger Salengro (Seine-Saint-Denis), dans : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P., *P.C.R. L'époque romaine tardive en Île-de-France* (Document de travail 5, Nanterre, 2000), Paris, p. 11-25.

HURARD S. *ET ALII. (*à paraître) – *Saint-Pathus, « Les Petits Ormes » (Seine-et-Marne), Document final d'opération*, Inrap Centre/Île-de-France- Service régional de l'archéologie d'Île-de-France.

JOBELOT N., VERMEERSCH D. (1993a) - La céramique « noire à pâte rougeâtre», esquisse d'une chronologie, dans : DUFAY B., VERMEERSCH D. (dir), *Trésors de terre : céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine* : catalogue de l'exposition de Versailles, Paris et Guiry-en-Vexin, juin 1993-juillet 1994, Versailles, p. 158-166.

JOBELOT N., VERMEERSCH D. (1993b) - La céramique noire à pâte rougeâtre : première approche, *Cahiers de la Rotonde*, n°14, Commission du Vieux Paris, p. 29-58.

LE BECHENNEC Y., MARION S. (1998) - *Bobigny, la Vache à l'Aise (Seine-Saint-Denis) 93 07 008,* DFS de sauvetage (10/10/1995 - 30/09/1997), Bobigny - Saint-Denis : Département de la Seine-Saint-Denis, Conseil général - Ministère de la Culture. Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 2 vol., 329 p.

LE BECHENNEC Y., PERNET L. (2008) - *Drancy, rue Sadi-Carnot 80-90 / Château de Ladoucette (Seine-Saint-Denis 93029),* Rapport de diagnostic archéologique (3-7 mars et 2 juin-25 juillet 2008), Epinay-sur-Seine – Saint-Denis : Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Bureau de l'archéologie - Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 74 p.

LEBEUF ABBÉ JEAN (1755) - *Histoire de la banlieue ecclésiastique de Paris*, Tome 6, Paris, Prault.

LEFÈVRE A. (2009) - Première attestation d'une activité potière médiévale à Vanves (92) : l'ensemble de la Place de la République (VIe s.), *L'habitat rural du haut Moyen Age en Île-de-France*, 2ème supplément au BAVF, p. 155-177.

LOMBARD-JOURDAN A. (1980) - *La Courneuve : Histoire d'une localité de la région parisienne des origines à 1900*, Paris, Editions du CNRS, 246 p.

MARION S. (2004) – *Recherches sur l'Âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société* (2 volumes), BAR International Series 1231.

PETIT M. (1976) - La céramique de type « Mayen » en région parisienne, *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 16, p. 99-110.

Cristina GONÇALVES-BUISSART,
Claude HÉRON
et Yves LE BÉCHENNEC
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie
cgoncalves@cg93.fr
cheron@cg93.fr
ylebechennec@cg93.fr

Avec les collaborations de :

Cécile BOUET, étude archéozoologique
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie (2008)

Cécile BUQUET-MARCON,
étude anthropologique
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie (2001)
/Inrap Centre/Île-de-France
cecile.buquet@inrap.fr

Stéphane FRÈRE,
étude archéozoologique CRAVO / Inrap
stephane.frere@inrap.fr

Florence HAYE,
responsable d'opération
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie (1997-1998)

Annie LEFÈVRE,
étude de la céramique médiévale
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie (2001)
/Inrap Centre/Île-de-France
annie.lefevre@inrap.fr

Cyrille LE FORESTIER,
étude anthropologique
Inrap Centre/Île-de-France
cyrille.le-forestier@inrap.fr

Stéphane MARION,
étude de la céramique protohistorique
Ministère de la culture
et de la communication – Service régional de
l'archéologie de Lorraine

Pascal METROT,
étude de la céramique antique
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie

Christelle MUNOZ,
étude de la céramique antique
Département de la Seine-Saint-Denis, Bureau
de l'archéologie (1997-1998)

Lionel PERNET,
adjoint responsable d'opération
Institut national du patrimoine (2008) /
Directeur du Musée de Lattes

Fabienne RAVOIRE,
étude de la céramique médiévale
Département de la Seine-Saint-Denis,
Bureau de l'archéologie (1997)/
Inrap Centre/Île-de-France
fabienne.ravoire@inrap.fr

Annie ROBLIN-JOUVE
étude sédimentaire
UMR 7041 ArScAn

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 3 – 2010

Table des matières

F. BLASER, R. BLASER, P. WUSCHER, J. BRUANT, Une occupation du Paléolithique moyen sur la butte des « Hauts-Fresnais » à Ballainvilliers (Essonne). ..... p. 5

G. DEBOUT, C. JAULNEAU, Y. BARAT, R. NALLIER avec la collaboration de H. DJÉMA, Y. LE JEUNE et A. POLLONI, Du Paléolithique à l'Antiquité tardive : bilan des découvertes archéologiques de cent hectares diagnostiqués en bordure de Seine (Flins-sur-Seine / Les Mureaux, Yvelines). ..... p. 23

J. SAREL, P. LAWRENCE-DUBOVAC, R. COTTIAUX, C. CHAUSSÉ, G. DRWILA, R. GOSSELIN, Une sépulture du Néolithique ancien à Corbeil-Essonnes « La Montagne des Glaises » (Essonne). ..... p. 47

F. TOULEMONDE, L'alimentation végétale durant la Protohistoire ancienne en Île-de-France. Étude carpologique des sites de Gif-sur-Yvette « Rond-Point de Corbeville » (Essonne) et Villiers-sur-Seine « Le Gros Buisson » (Seine-et-Marne). ..... p. 63

R. PEAKE, R. ISSENMANN, S. RIMBAULT †, A. SAMZUN, C. VALERO, Ensembles céramiques caractéristiques du Hallstatt D1 de la Bassée et de la Confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne). ..... p. 85

G. DESRAYAUD, C. BEMILLI, J. DURAND, Fosses du Hallstatt final à Lieusaint « Le Bras de Fer » (Seine-et-Marne). ..... p. 107

M. BOULEN, Synthèse des analyses polliniques pour la période romaine sur le secteur de la bordure nord-ouest du plateau briard. ..... p. 133

S. ARDOUIN, T. GALMICHE, D. HADJOUIS, L. FLEURY, Extension et chronologie de la nécropole médiévale de Créteil (Val-de-Marne). ..... p. 149

C. GONCALVES-BUISSART, C. HERON, Y. LE BECHENNEC, avec la collaboration de F. HAYE et C. MUNOZ, Drancy (Seine-Saint-Denis), de La Tène à l'époque moderne : état des connaissances. ... p. 177

I. LAFARGE, A. RÉMY, Surveillances de travaux à l'église Saint-Médard et ses abords à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) : les apports pour la connaissance de l'édifice et son intégration dans le village. ..... p. 221

D. COUTURIER, De la terre végétale ancienne et des fosses de plantation : pour une approche pragmatique en milieu urbain : l'exemple de Meaux (Seine-et-Marne). ..... p. 249

O. BAUCHET, S. LEPAREUX-COUTURIER, Le moulin-pendant de Villenoy (Seine-et-Marne) : exemple de transition entre la meunerie artisanale et la minoterie moderne. ..... p. 263

Numéro ISSN : 2101 - 3608

Prix : 18 €